

ASSOCIATION DES COLLECTIVITÉS ET PROFESSIONNELS





Avec le soutien technique et financier
de l'ADEME



Et avec le soutien technique de l'ATEE



GROUPE D'ÉCHANGES

CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE

AMIENS - 31 JANVIER 2019

AMORCE EN QUELQUES MOTS

Principale association de collectivités et de professionnels du secteur privé et associatif, spécialisée dans les domaines des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur ainsi que de l'eau et l'assainissement.



CHIFFRES CLÉS

- Association nationale (loi 1901) créée en 1987
- 14 représentants au Bureau
- 43 membres du Conseil d'Administration (dont 30 élus et 13 professionnels)
- Équipe de 24 permanents
- Bureaux à Lyon et Paris



LES RESSOURCES

PUBLICATIONS

- ENP02 : CEE 50 questions pratiques pour les collectivités
- ENE20 : Programmes CEE, quelle opportunité pour les collectivités ?
- ENE26 : L'essentiel de ce qu'il faut savoir sur la 4eme période
- ENE24 : Les collectivités et les CEE - Organisation, contractualisation financière aux travaux d'efficacité énergétique
- Tableur de synthèse des performance énergétique des fiches actions

GROUPE D'ÉCHANGES

- 1 groupe d'échange annuel
- En 2018- 2019 le groupe d'échanges se délocalise en région :
 - 26 septembre 2018 à Clermont-Ferrand
 - 9 octobre 2018 à Montpellier
 - 20 novembre 2018 à Tours
 - 31 décembre 2019 à Amiens

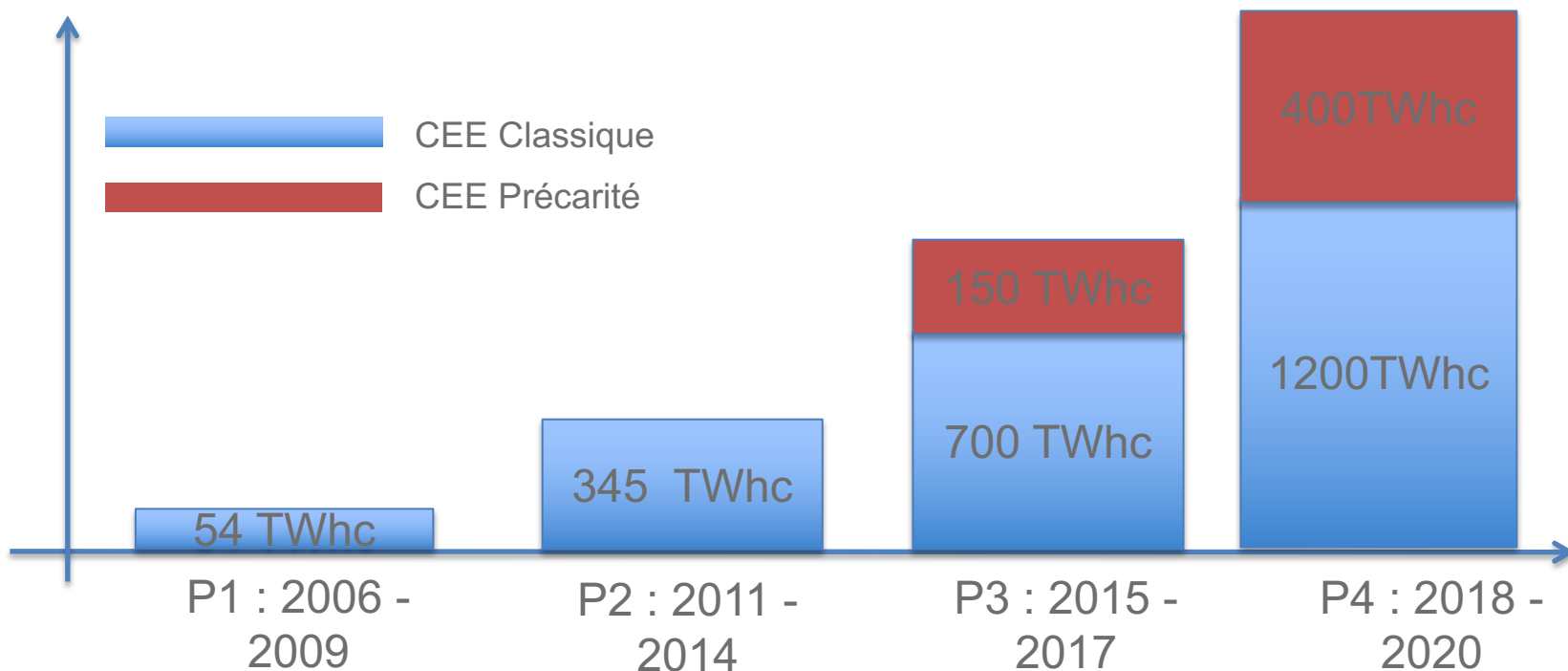
14h– 15h : Prendre en main le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

- Opérations standardisées, opérations spécifiques et programmes CEE, à quoi ça sert et comment les utiliser ? Marc GENDRON – ATEE et Grégory CHEDIN – ADEME
- Boite à outils CEE et collectivités, Véra DROUHET, AMORCE

15h- 17h : Utiliser les CEE sur mon territoire, les acteurs et leurs retours d'expériences

- Mettre en place une politique CEE sur un territoire, l'accompagnement offert par un professionnel Amiens Métropole et Solenn SOUNDIRARASSOU, Certinergy
- Faciliter l'accès au CEE pour les communes : le partenariat de FDE 80 avec Capital Energy, CAPITAL ENERGY
- Valoriser les CEE des opérations d'efficacité énergétique des particuliers, Laurent Gayral, Régie Régionale du SPEE
- Présentation de la plateforme CDenergy Jean-Marie GUILLIEN - SCET

- Les CEE représentent la principale source de financement :
 - CEE-Classique : 1200 TWhc représente un potentiel de 8 milliards d'euros d'actions
 - CEE- Précarité : 700 TWhc représente un potentiel de 5 milliards d'euros d'action



Les actions valorisables

Les collectivités peuvent financer les actions suivantes :

- Rénovation de leur patrimoine (bâti, transport, réseaux de chaleur)
- Promotion de la MDE sur leur territoire
- Financement de programmes

Exemple 1 : rénovation du patrimoine

Actions : isolation de l'enveloppe (isolation des murs, isolation des combles)

Surface plancher bas : 150m²

Surface comble (perdus): 150 m²

Zone climatique H1 (Nord, Est de la France)

Chauffage fioul

	Fiche CEE	Critère de performance	Coût de l'action	CEE (MWhcumac)	Valorisation (5,5€/MWhcumac)	Taux de couverture
Isolation d'un plancher	BAT-EN-103	R>3m ² .K/W	6800€	522	2871€	42%
Isolation de combles ou de toitures	BAT-EN-101	R> 6 m ² .K/W	2500€	261	1435€	58%
		TOTAL	9300€	783	4306	46%

Exemple 2 : aide financière aux particuliers

Valorisation des CEE issus des opérations de rénovation énergétique des particulier (exemple du Grand Nancy):

	Nombre de logements	CEE (MWhcumac)	Valorisation (3€/Mwhcumac)	Subvention moyenne
Rénovation de maisons individuelles ou logements collectivités	2427	414 000	1 834 000€	510€

Les opérations subventionnées sont : isolations des combles, murs ou planchers, chaudière individuelle, pompe à chaleur, chaudière biomasse, VMC simple flux ou double flux.

Les textes réglementaires

- [Décret n°2017-690 du 2 mai 2017](#) modifiant le code de l'énergie, paru au JO du 3 mai 2017 ;
- [Décret n°2017-1848 du 29 décembre 2017](#) modifiant le code de l'énergie, paru au JO du 31 décembre 2017 ;
- [Arrêté du 29 décembre 2017](#) modifiant l'arrêté du 29 décembre 2014 "modalités d'applications" paru au JO du 31 décembre 2017 ;
- [Arrêté du 29 décembre 2017](#) modifiant l'arrêté du 4 septembre 2014 "dossiers de demande et pièces à archiver" paru au JO du 31 décembre 2017 ;
- [Arrêté du 1^{er} décembre 2017](#) fixant le montant des frais de tenue de compte du registre national des CEE, paru au JO du 20 décembre 2017.



UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS :

Véra DROUHET

Chargée de mission rénovation et précarité
énergétique

vdrouhet@amorce.asso.fr

Tél. : 04 72 74 09 77

Prendre en main le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) - AMORCE

Présentation Amiens 31/01/19

Marc GENDRON – Délégué Général CEE





Agenda

1/ Le dispositif des CEE ? à quoi ça sert et comment les utiliser ?

- ❖ Opérations standardisées,
- ❖ Opérations spécifiques
- ❖ Programmes CEE,

2/Mobilité, patrimoine, éclairage, ordures ménagères, réseaux de chaleur ... Un financement des économies d'énergie par les CEE sur chacune des compétences des collectivités territoriales



Rappel sur les CEE

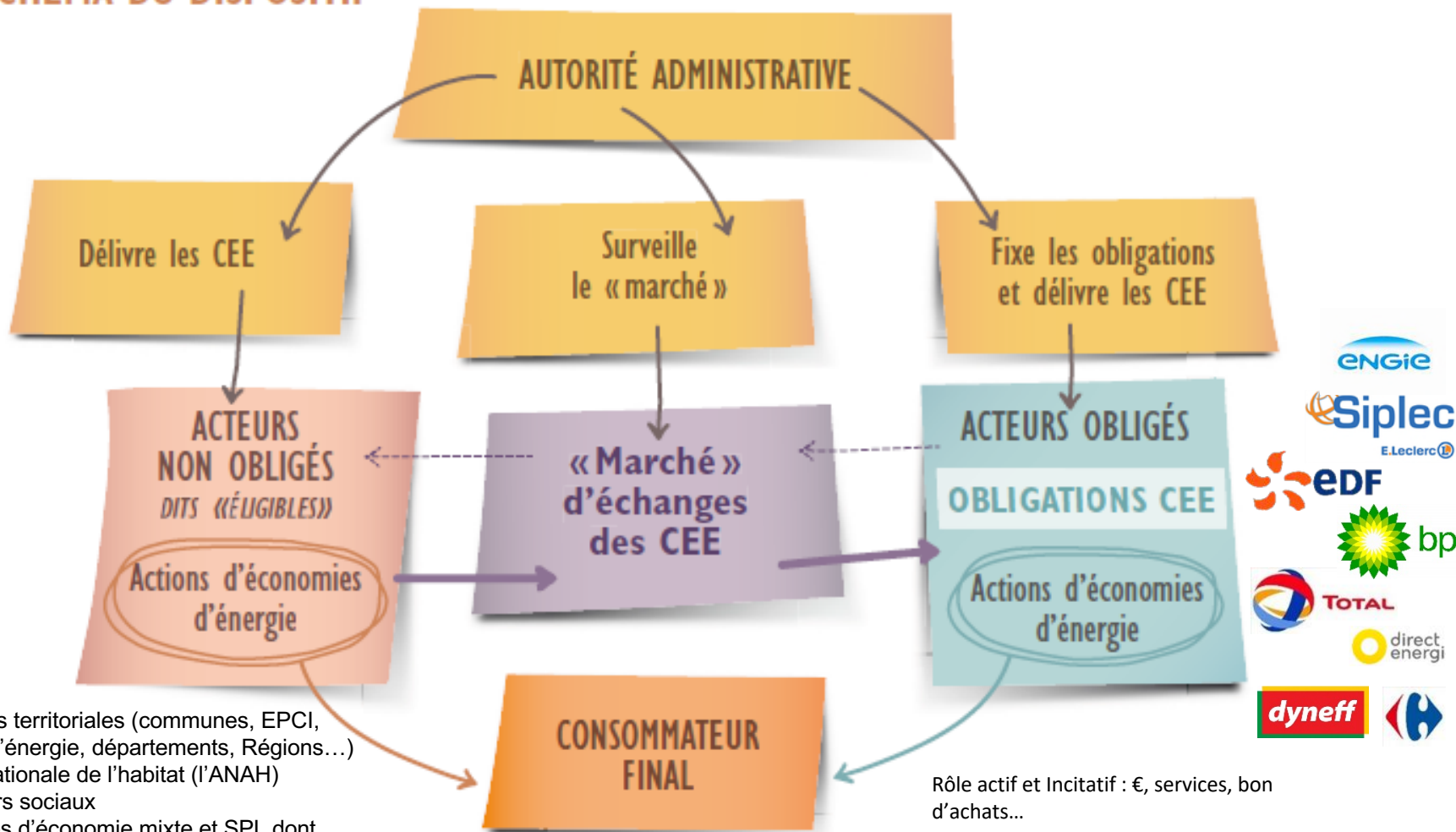
- ❖ Les Certificats d'économie d'énergie (CEE) constituent un dispositif innovant,
 - introduit par la **Loi POPE** en 2005 (articles 14 à 17 de la loi n°2005-781)
 - pour réaliser des **économies d'énergie finale**
 - dans le **secteur diffus**: résidentiel, tertiaire, petite industrie, agriculture, réseaux et transport

- ❖ Par période de 3 ans, l'Etat impose,
 - aux fournisseurs d'énergie et distributeurs de carburants: **les obligés**
 - de faire réaliser un certain volume d'économies d'énergie, **l'obligation**
 - aux consommateurs: **les bénéficiaires** – ménages, collectivités, entreprises...
 - matérialisées par des Certificats d'Economies d'Energie: **les CEE**

- ❖ D'autres acteurs non obligés peuvent obtenir des CEE pour leurs opérations d'économies d'énergie: **les éligibles**

- ❖ Eligibles et obligés constituent les **demandeurs** de CEE
Ils peuvent échanger des CEE sur **le marché CEE**
⇒ **Les CEE ont une valeur financière**

SCHEMA DU DISPOSITIF



- Collectivités territoriales (communes, EPCI, syndicats d'énergie, départements, Régions...) l'Agence nationale de l'habitat (l'ANAH)
- Les bailleurs sociaux
- Les sociétés d'économie mixte et SPL dont l'objet est l'efficacité énergétique et proposant du tiers-financement



Rappel sur les CEE

QUELLES OPTIONS POUR LES OBLIGES ?



Inciter des opérations d'éco. d'énergie éligibles à CEE

Contribuer financièrement à des programmes CEE

Acheter des CEE sur le marché

Déléguer leur obligation

*Payer une pénalité
20€/MWh cumac*



Rappel sur les CEE

❖ Les CEE sont comptabilisés en « kWh cumac »

Les économies d'énergie sont:

- cumulées sur la durée de vie de l'opération
- actualisées à un taux de 4%

1 CEE =

1 kWh
cumac

❖ Les CEE sont délivrés par le Pôle National CEE (DGEC), après réalisation des travaux

❖ L'obtention de CEE se matérialise par l'obtention de kWh cumac sur un compte électronique sur le registre national Emmy, sur lequel se font également les transactions CEE

❖ Les CEE obtenus sont valables 3 périodes

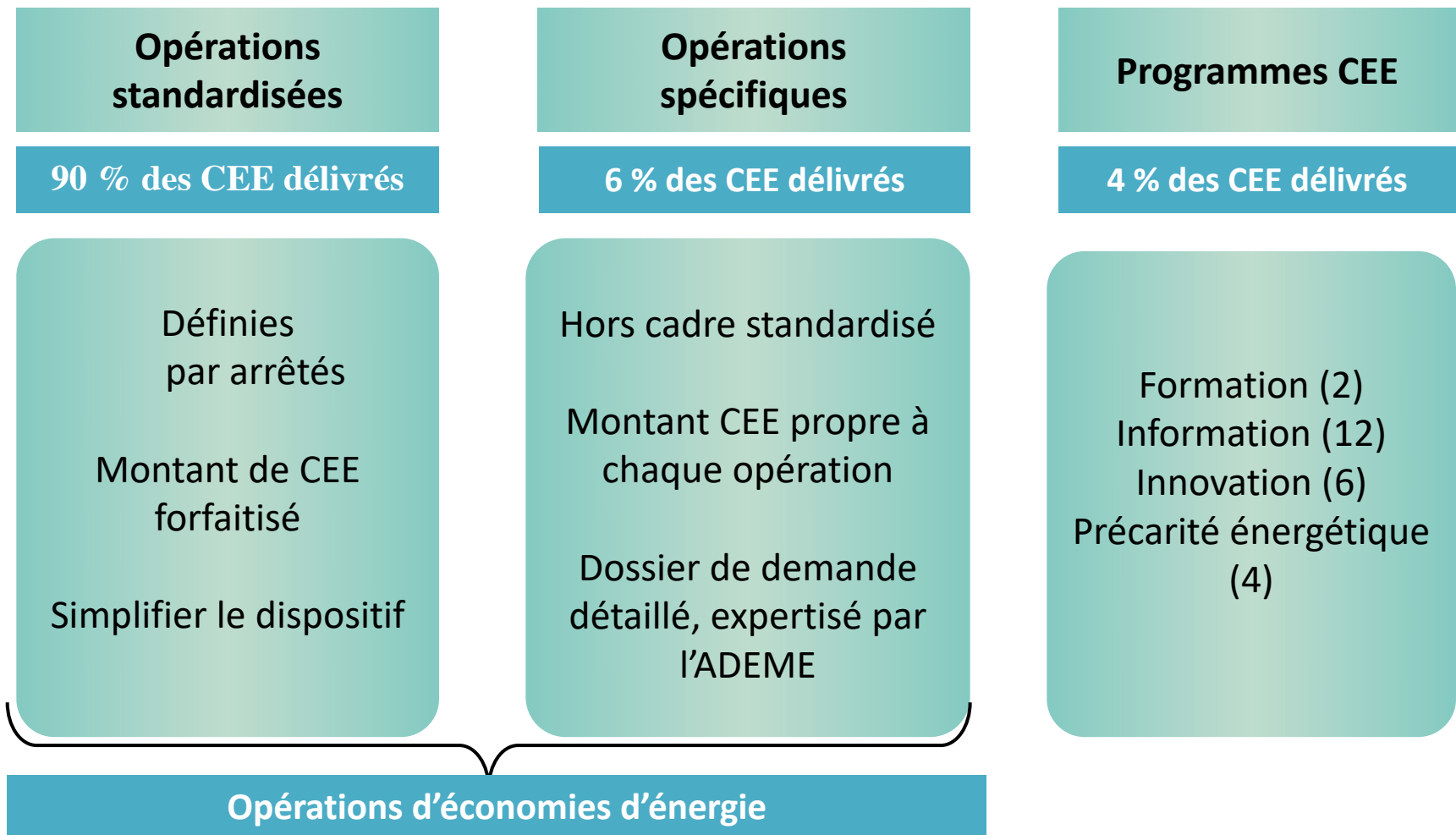
❖ Les CEE sont bonifiés:

- Dans le cadre de CPE
- Dans les ZNI: x2



Rappel sur les CEE

3 moyens de produire des CEE





Agenda

1/ Le dispositif des CEE ? à quoi ça sert et comment les utiliser ?

- ❖ Opérations standardisées,
- ❖ Opérations spécifiques
- ❖ Programmes CEE,

2/Mobilité, patrimoine, éclairage, ordures ménagères, réseaux de chaleur ... Un financement des économies d'énergie par les CEE sur chacune des compétences des collectivités territoriales

Opérations standardisées, un catalogue de 188 fiches

En janvier 2018 (27^{ème} arrêté)
188 fiches d'opérations standardisées en vigueur.

Bâtiment résidentiel
49 fiches

Bâtiment tertiaire
49 fiches

Agriculture
20 fiches

Réseaux
11 fiches

Industrie
31 fiches

Transport
28 fiches

Les fiches utilisables sur votre patrimoine

Fiches bâtiments tertiaires

51 fiches dont TOP10 2016*

BAT-TH-119	Isolation d'un réseau hydraulique d'eau chaude sanitaire
BAT-EN-101	Isolation de comble ou de toiture
BAT-EN-102	Isolation des murs
BAT-EQ-127	Luminaire d'éclairage général à modules LED
BAT-EN-103	Isolation d'un plancher
BAT-TH-102	Chaudière collective haute performance énergétique
BAT-TH-139	Récupération de chaleur sur groupe de production de froid
BAT-EN-107	Isolation des toitures terrasses
BAT-TH-134	Système de régulation sur un groupe de production de froid
BAT-TH-116	Système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire

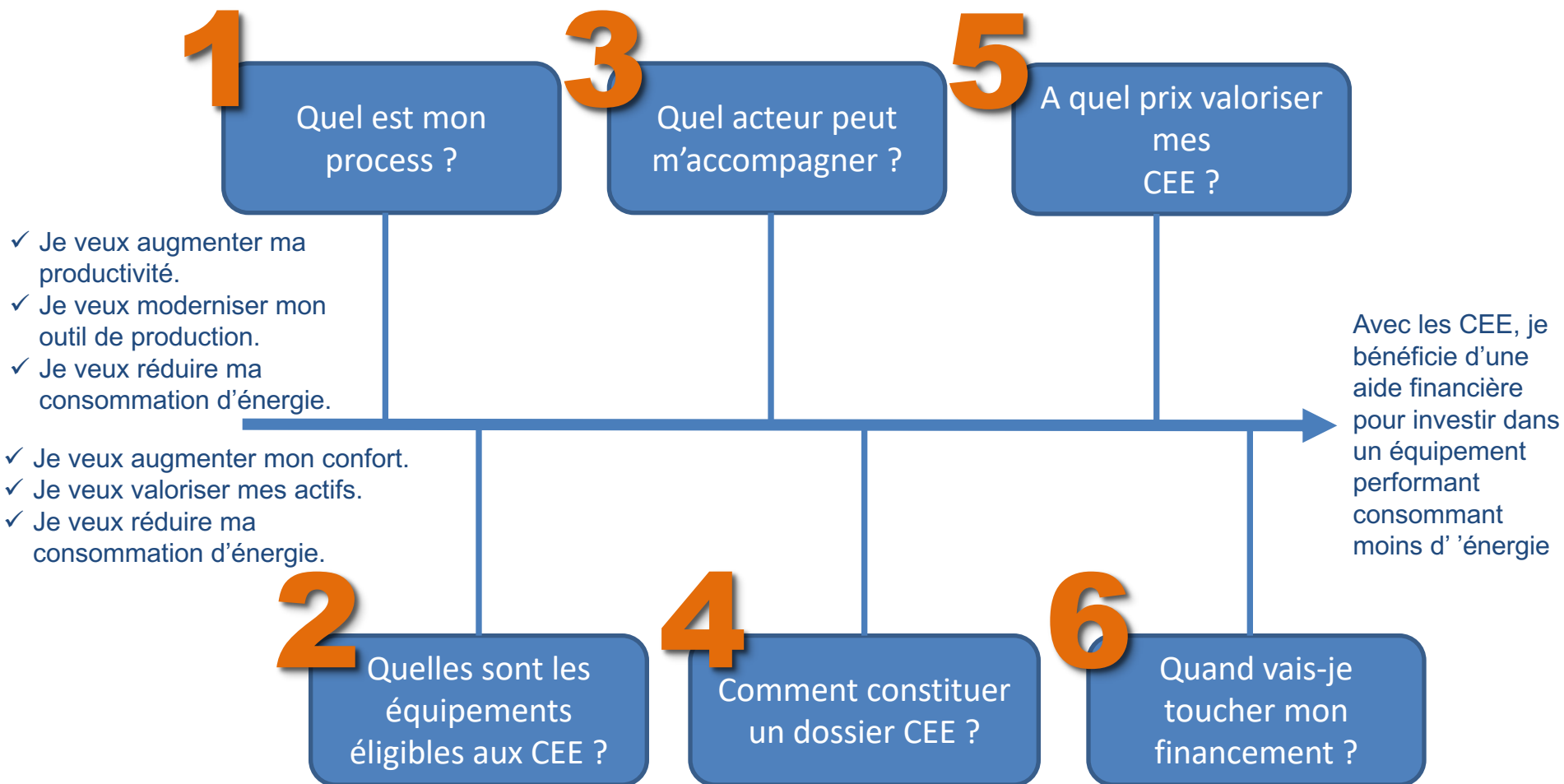
* Le TOP 10 représente 65% de la production des 51 fiches

Fiches réseaux de chaleur & éclairage public

11 fiches

RES-CH-101	Valorisation de chaleur de récupération en réseau (France métropolitaine)
RES-CH-103	Réhabilitation d'un poste de livraison de chaleur d'un bâtiment tertiaire
RES-CH-104	Réhabilitation d'un poste de livraison de chaleur d'un bâtiment résidentiel
RES-CH-105	Passage d'un réseau de chaleur en basse température
RES-CH-106	Mise en place d'un calorifugeage des canalisations d'un réseau de chaleur
RES-CH-107	Isolation de points singuliers sur un réseau de chaleur
RES-EC-101	Système de régulation de tension en éclairage extérieur
RES-EC-102	Système de maîtrise de la puissance réactive en éclairage extérieur
RES-EC-103	Système de variation de puissance en éclairage extérieur
RES-EC-104	Rénovation d'éclairage extérieur
RES-EC-107	Horloge astronomique pour l'éclairage extérieur

Les 6 questions à se poser pour monter un dossier CEE

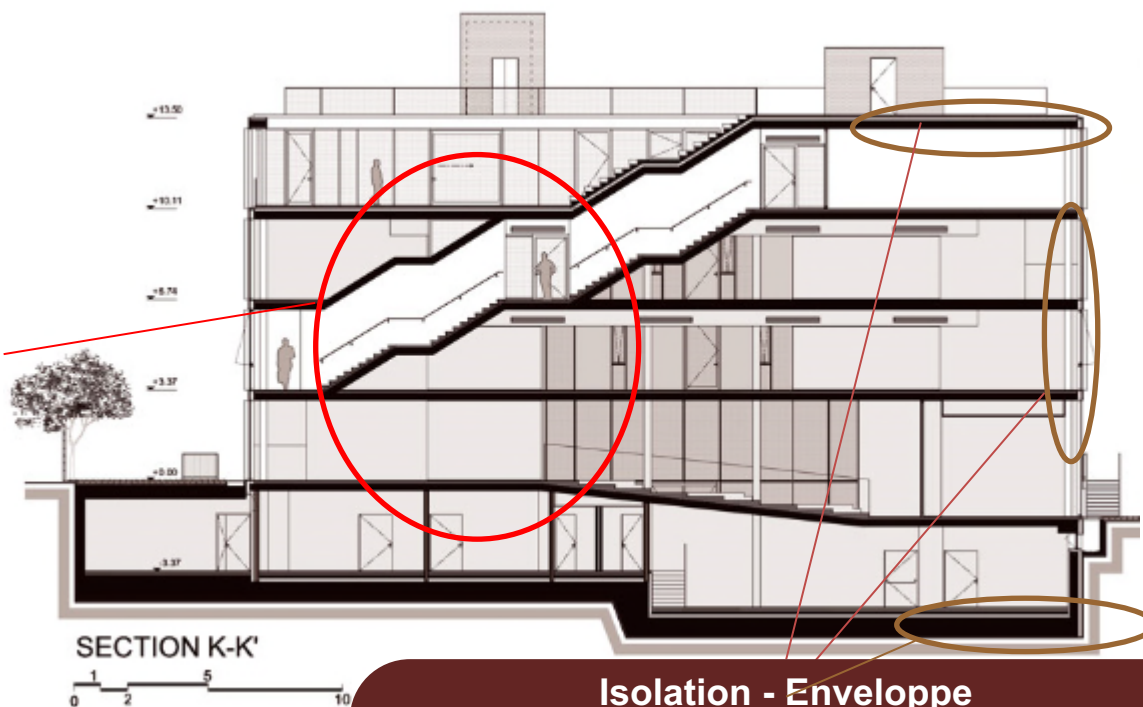


Quel est mon process, quels sont les équipements éligibles aux CEE ?

Tertiaires

Chaud

- ❖ BAT SE 103 : Réglage des organes d'équilibrage d'une installation de chauffage d'eau chaude
- ❖ BAT TH 102 : Chaudière collective haute performance énergétique
- ❖ Bat TH 103 : Plancher chauffant hydraulique à basse température
- ❖ BAT TH 104 : Robinet thermostatique
- ❖ BAT TH 105 : Radiateur basse température pour un chauffage central
- ❖ BAT TH 108 : Système de régulation par programmation d'intermittence
- ❖ BAT TH 109 : Optimiseur de relance en chauffage collectif
- ❖ BAT TH 110 : Récupérateur de chaleur à condensation
- ❖ BAT TH 111 : Chauffe eau solaire collectif (France métropolitaine)
- ❖ BAT TH 113 : PAC de type air/eau ou eau /eau
- ❖ BAT TH 116 : Système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire
- ❖ BAT TH 121 : Chauffe eau solaire (Outre mer)
- ❖ BAT TH 127 : Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur
- ❖ BAT TH 140 : PAC à absorption de type air/eau ou eau/eau
- ❖ BAT TH 141 : PAC à moteur gaz de type air/eau



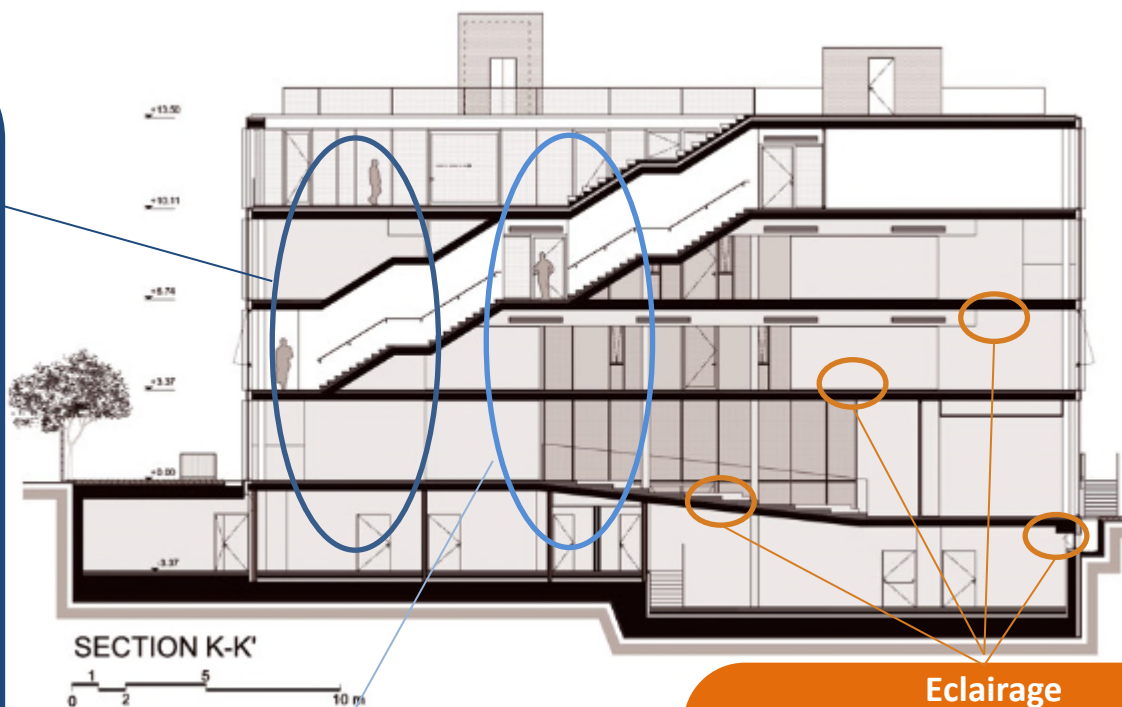
Isolation - Enveloppe

- ❖ BAT EN 101 : Isolation de comble ou de toiture
- ❖ BAT EN 102 : Isolation de mur
- ❖ BAT EN 103 : Isolation d'un plancher
- ❖ BAT EN 104 : Fenêtre ou porte fenêtre complète avec vitrage isolant
- ❖ BAT EN 106 : Isolation de combles ou de toitures (France d'outre mer)
- ❖ BAT EN 107 : Isolation des toitures terrasses
- ❖ BAT EN 108 : Isolation des murs (outre mer)
- ❖ BAT EN 109 : Réduction des apports solaires par la toiture (outre mer)
- ❖ BAT EN 110 : Protection des baies contre le rayonnement solaire (outre mer)
- ❖ BAT TH 146 : Isolant d'un réseau de chauffage ou d'eau chaude

Quel est mon process, quels sont les équipements éligibles aux CEE ? Tertiaires

Froid

- ❖ BAT EQ 117 : installation frigorifique utilisant du CO2 subcritique ou transcritique
- ❖ Système de condensation frigorifique à haute efficacité
- ❖ BAT TH 115 : climatiseur performant (outre mer)
- ❖ BAT TH 134 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une HP flottante
- ❖ BAT TH 135 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une BP flottante
- ❖ BAT TH 139 : récupération de chaleur sur groupe de production de froid
- ❖ BAT TH 122 Programmeur d'intermittence pour la climatisation (outre mer)
- ❖ BAT TH 125 : ventilation simple flux à débit d'air constant et modulé
- ❖ BAT TH 126 : Ventilation mécanique double flux avec échangeur à débit d'air constant ou modulé
- ❖ BAT TH 142 : Déstratificateur ou brasseur d'air
- ❖ BAT TH 145 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une basse pression flottante (France métropolitaine)



Ventilation

- ❖ BAT TH 125 : ventilation simple flux à débit d'air constant et modulé
- ❖ BAT TH 126 : Ventilation mécanique double flux avec échangeur à débit d'air constant ou modulé
- ❖ BAT TH 142 : Déstratificateur ou brasseur d'air

Eclairage

- ❖ BAT EQ 111 : Luminaire à modules LED pour surface commerciales
- ❖ BAT EQ 114 : Eclairage LED pour meubles frigorifiques verticaux
- ❖ BAT EQ 116 : Lampe à LED de classe A+ (Outre mer)
- ❖ BAT EQ 127 : Luminaire d'éclairage général à module LED
- ❖ BAT EQ 129 : Lanterneau d'éclairage zénital
- ❖ BAT EQ 131 : Conduit de lumière naturelle
- ❖ BAT EQ 132 : Tube à LED à éclairage hémisphérique

Quel acteur peut m'accompagner ?

❖ Les « obligés »

- Les vendeurs d'énergie dont les ventes annuelles dépassent un seuil fixé

❖ Les « délégataires » d'obligations

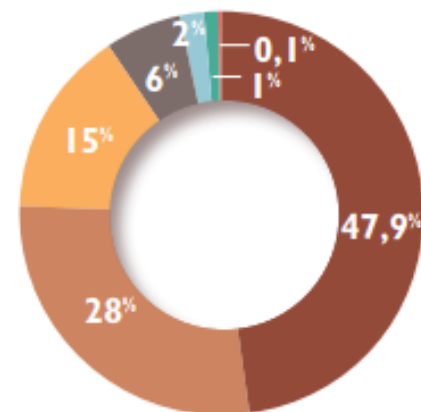
- Des entreprises spécialisées dans le dispositif ayant acquis un statut comparable à celui d'un obligé

❖ Les fournisseurs d'équipements / Les installateurs

- Ces entreprises doivent avoir passé un contrat avec un obligé ou un délégataire

❖ Les bureaux d'études

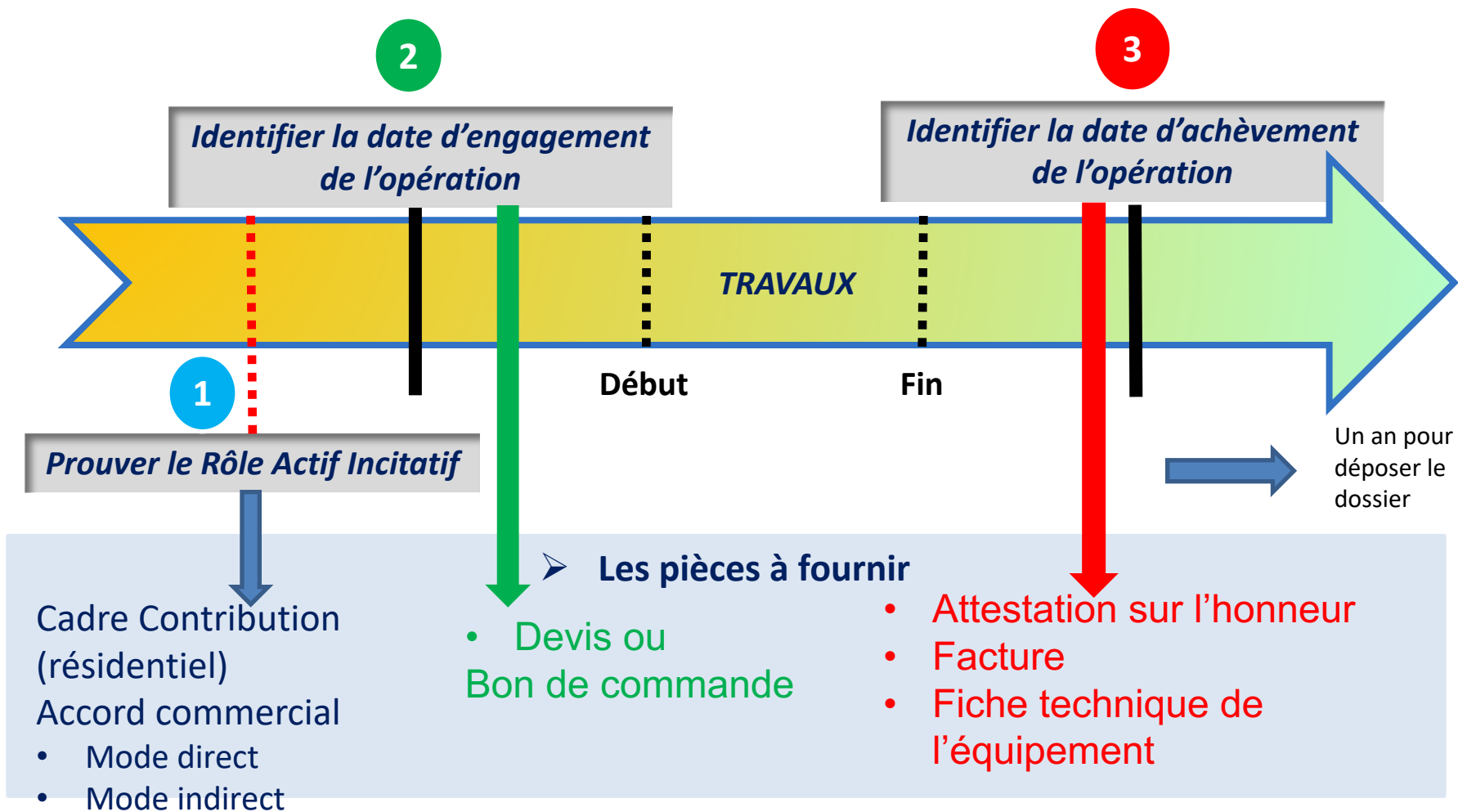
Nota bene : Les listes des obligés et celle des délégataires sont disponibles sur le site de la DGEC



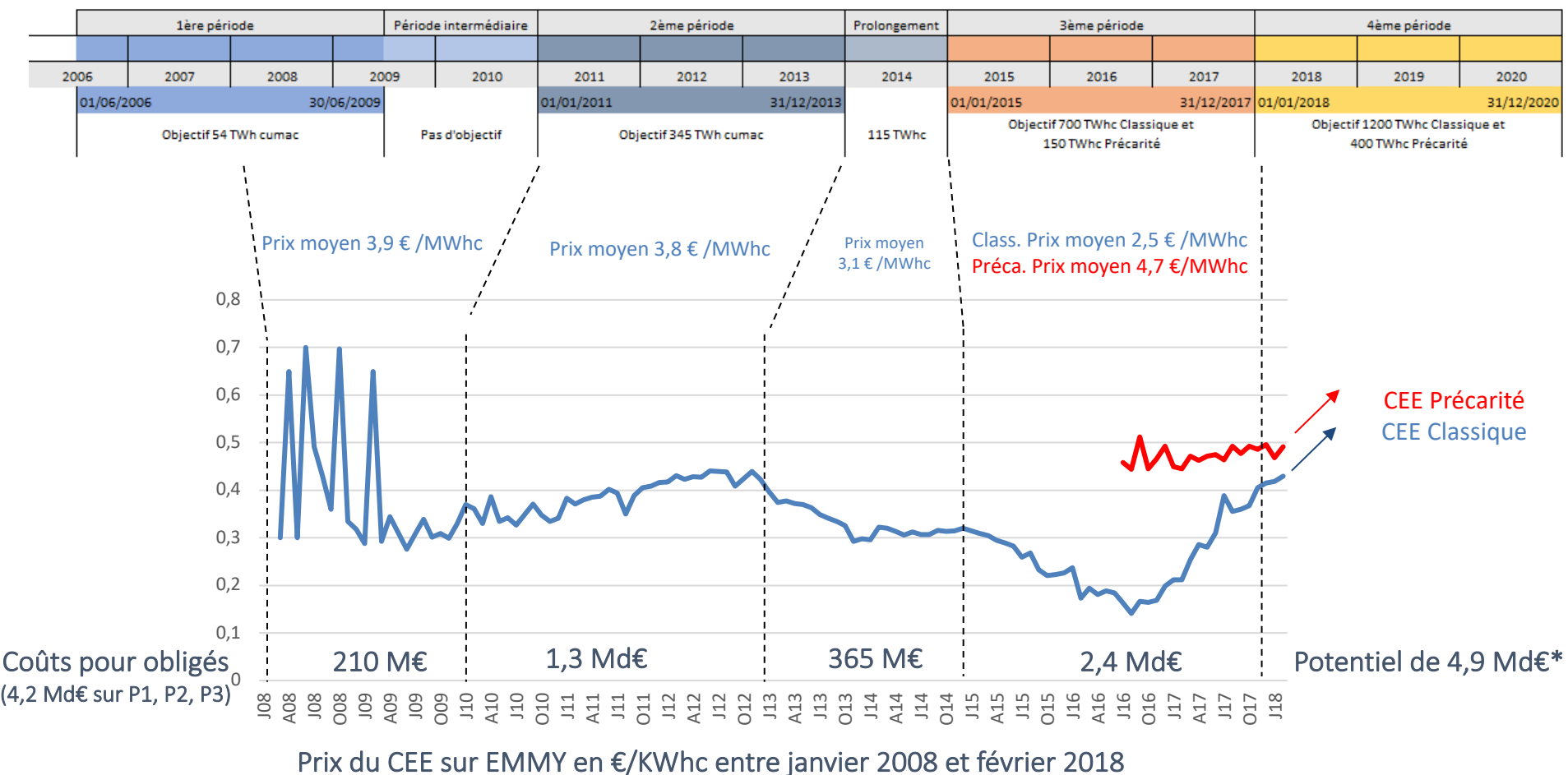
RÉPARTITION DE L'OBLIGATION PAR TYPE D'ÉNERGIE

- Carburants
- Électricité
- Gaz naturel
- Fioul domestique
- Chaleur et froid
- GPL combustible
- GPL carburant

Comment constituer un dossier CEE?



A quel prix valoriser mes CEE?



* Objectifs valorisés au prix moyen 3ème période

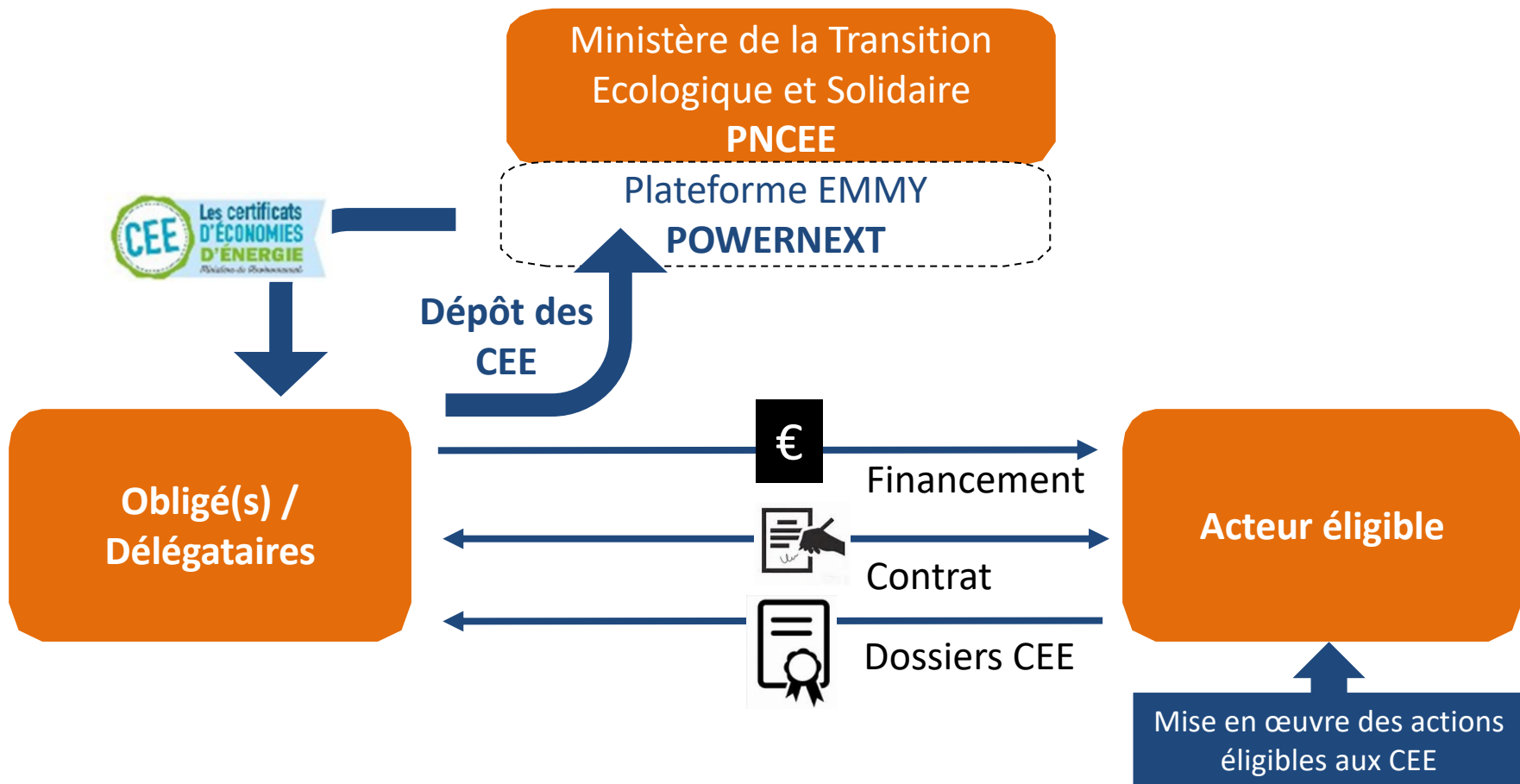
Quand vais-je toucher mon financement ?

Mode Indirect	Mode Direct
Le partenaire du demandeur fait l'avance de trésorerie	Le bénéficiaire reçoit la prime après validation du dossier par le PNCEE
=> La prime CEE est déduite du montant TTC des travaux	⇒ La prime CEE est versée quelques mois après la fin des travaux (généralement entre 5 et 7 mois)



Comment bénéficier des aides financières en tant qu'éligible

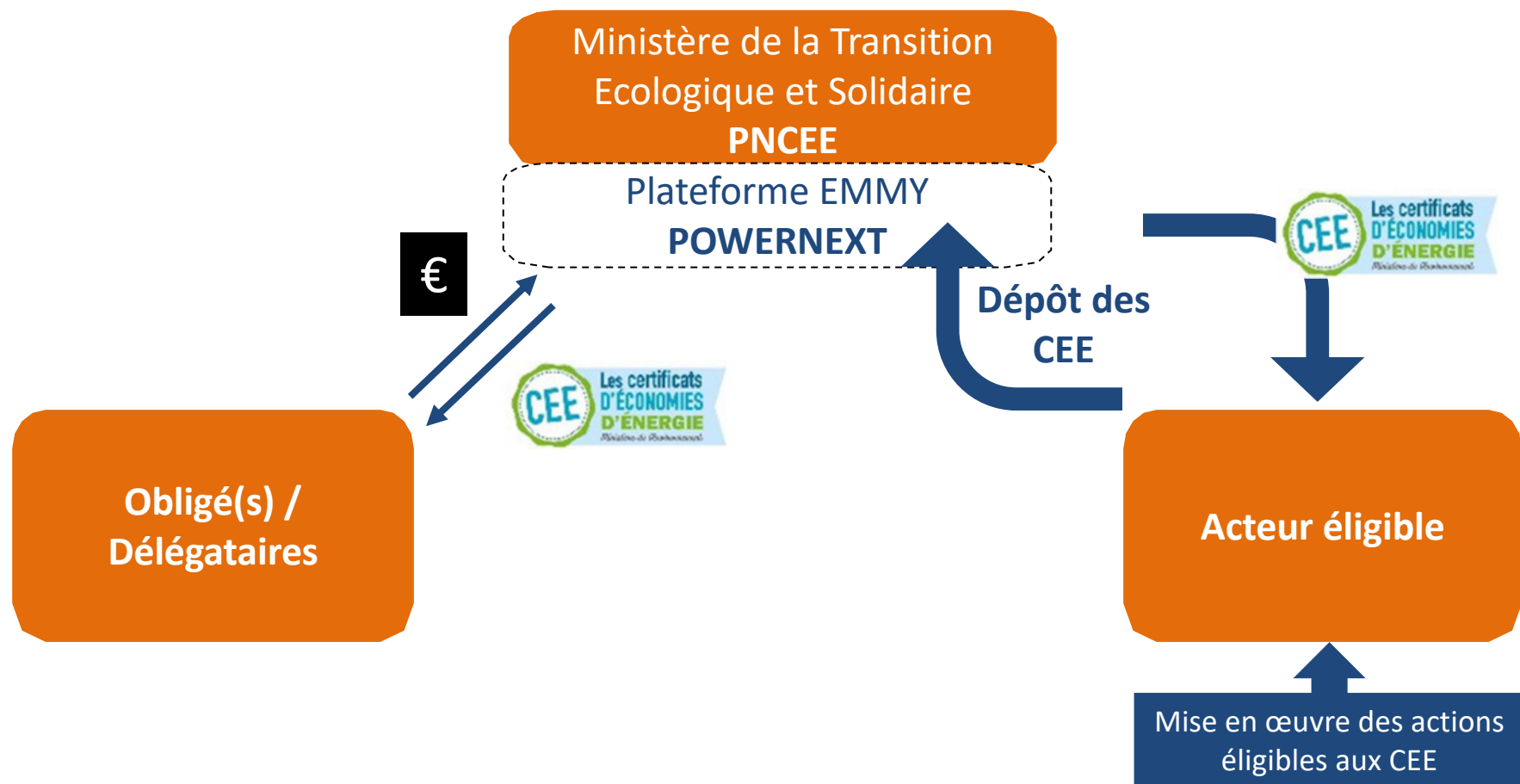
Scénario 1 : Contrat de partenariat





Comment bénéficier des aides financières en tant qu'éligible

Scénario 2 revente dans EMMY



- ❖ **Publication de 28ème et 29ème arrêté.** Ces deux arrêtés publient 12 nouvelles fiches CEE, en modifient 12 et en abrogent 7.
- ❖ **Lancement d'un nouveau dispositif coût de pouce, par rapport à l'ancien dispositif**
 - ❖ Extention aux chaudières gaz autre qu'à condensation et à l'isolation des planchers bas.
 - ❖ Concerne désormais l'ensemble des foyers, alors qu'il était jusqu'à présent réservé aux ménages modestes.

"Coup de pouce Chauffage"



Chaudière fioul ou charbon, ou gaz hors condensation, vers...	Modeste	Autre
- chaudière biomasse classe 5	4 000 €	2 500 €
- PAC air/eau ou eau/eau	4 000 €	2 500 €
- PAC hybride	4 000 €	2 500 €
- SSC	4 000 €	2 500 €
- Raccordement à un réseau de chaleur	700 €	450 €
- Chaudière gaz THPE (etas ≥ 92%)	1 200 €	600 €

Poêle charbon vers...	Modeste	Autre
- poêle biomasse FV7*	800 €	500 €

"Coup de pouce Isolation"



Isolation...	Modeste	Autre
- des combles	20 €/m ²	10 €/m ²
- des planchers	30 €/m ²	20 €/m ²

Il s'agit des niveaux minimaux de primes, avec un taux de conversion CEE de 5,5 €/MWhc



Agenda

1/ Le dispositif des CEE ? à quoi ça sert et comment les utiliser ?

- ❖ Opérations standardisées,
- ❖ **Opérations spécifiques**
- ❖ Programmes CEE,

2/Mobilité, patrimoine, éclairage, ordures ménagères, réseaux de chaleur ... Un financement des économies d'énergie par les CEE sur chacune des compétences des collectivités territoriales

Pour aller plus loin sur les CEE, les opérations spécifiques

- ❖ **Oser les opérations spécifiques, bonne dynamique actuelle (P2/P3) :**
 - 70 TWhc de production pour 250 dossiers soit une moyenne de 280 GWhc /dossier),
 - 30% des volumes portés par l'ANAH (=15% des dossiers, les collectivités ont portées 8% des dossiers)
- ❖ **Se poser les bonnes questions (audit énergétique) notamment sur la situation de référence :**
 - En cas de mise en place d'équipement neuf
 - En cas de similitude avec des opérations standardisées
 - En cas d'amélioration de l'existant
- ❖ **Justifier le Temps de Retour sur Investissement (TRI) et durée de vie de l'action**
- ❖ **Calculer les gains CEE**
- ❖ **Bien comprendre le périmètre éligible pour sites sous PNAQ**





Agenda

1/ Le dispositif des CEE ? à quoi ça sert et comment les utiliser ?

- ❖ Opérations standardisées,
- ❖ Opérations spécifiques
- ❖ **Programmes CEE,**

2/Mobilité, patrimoine, éclairage, ordures ménagères, réseaux de chaleur ... Un financement des économies d'énergie par les CEE sur chacune des compétences des collectivités territoriales



Programmes CEE

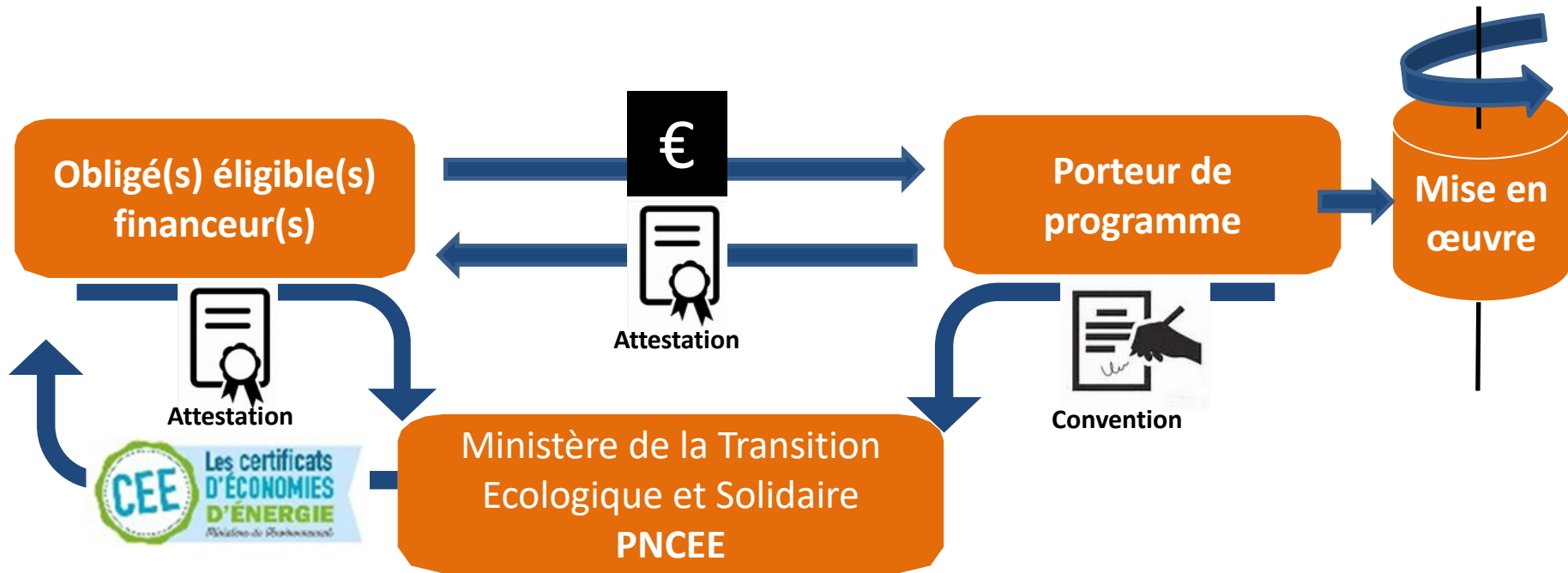
- Le code de l'énergie prévoit que la contribution financière à des programmes peut donner lieu à la délivrance de CEE. (L.221-7 - R.221-24)
- Ces programmes permettent de soutenir des actions **structurantes** ou **innovantes** qui contribuent à la réalisation d'économies d'énergie **sans qu'il soit possible de les quantifier directement**.
- Dans ce cadre les CEE ne sont pas directement attribués en fonction des EE réalisées, mais en fonction de contributions versées au programme, à travers un taux défini par arrêté.

La création de programmes est encadrée :

- Champ limité par la loi
 - Enveloppe définie pour la période **(200 TWhc pour la P4)**
 - Programme validé individuellement par l'administration
 - Participation de l'État et, le cas échéant, de ses établissements publics, à la gouvernance des programmes ;
 - Taux de conversion exigeant.
- Les programmes peuvent donner lieu à délivrance de « CEE précarité » s'ils s'adressent spécifiquement à ces publics.



Fonctionnement d'un programmes CEE





Programmes CEE

Bilan P3

- 5 nouveaux programmes CL sélectionnés au fil de l'eau (LED dans les TEPCV, passeports énergétiques dans les TEPCV x2 SMEn, CEE dans les TEPCV)
- 1 AAP pour sélectionner des programmes d'accompagnement « précarité énergétique »
- => 12 nouveaux programmes

Les programmes éligibles en P4

- Des programmes qui se poursuivent en 2018
 - CEE dans les TEPCV
 - Prolongation sur l'année 2018 des 10 programmes précarité opérationnels pour atteindre les objectifs prévus
=> *Evaluation fin 2018 des programmes d'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique (SLIME, Eco-Gestes Solidaires, Eco-Gestes Durables, DÉPAR [diagnostic énergétique pour accompagner la rénovation], Ecorce)*
- Des programmes reconduits sur la période avec de nouveaux objectifs: Toits d'Abord, SMEn, Advenir, FEEBAT, Objectif CO2, Watty à l'école
- Un nouveau programme porté par l'ATEE avec le concours de l'ADEME: PRO-REFEI (Référénts énergie dans l'industrie)
- Un nouveau programme porté par l'ADEME: « Déploiement des animateurs de la rénovation énergétique dans les territoires » (DARET)

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/programmes-daccompagnement>

Les règles du jeu appel à programme 2018

- ❖ Appel ouvert aux programmes « classique » ou « précarité » s'ils visent spécifiquement des populations modestes.
- ❖ 2 échéances: 15 juillet et 1er octobre
- ❖ Enveloppe de 40 TWh cumac (soit ~200m€) dont max 30 TWh cumac pour la 1ère vague
- ❖ Budget mini: 2,5 m€ par programme
- ❖ Le facteur de conversion retenu est de:
 - 1 MWh cumac de CEE « classique » pour 5€ versés à un programme classique,
 - 1 MWh cumac de CEE « précarité » pour 7€ versés à un programme Préca.

Les éléments indispensables

- ❖ Un dispositif nouveau (ou un existant étendu significativement)
- ❖ Un porteur (toute personne morale légitime)
- ❖ Un système de suivi et d'évaluation de l'atteinte des objectifs
- ❖ Un ou des financeurs
- ❖ (Un ou des partenaires techniques)
- ❖ Un schéma prévisionnel d'évolution du programme

Les thèmes de l'appel à programmes :

- ❖ Démultiplier l'éducation aux économies d'énergie auprès des publics scolaires.
- ❖ Sensibiliser et former aux économies d'énergie :
 - les très petites, petites et moyennes entreprises consommatrices d'énergie ;
 - les syndicats et les syndicats de copropriété ;
 - les acteurs du secteur bancaire.
- ❖ Développer l'innovation technique pour la rénovation des bâtiments.
- ❖ Expérimenter des opérations territoriales modèles ambitieuses et innovantes ... susceptibles d'activer le potentiel de massification et d'industrialisation de la rénovation
- ❖ Réaliser davantage d'économies d'énergie fossile dans le secteur des transports et développer la mobilité et la logistique économes en énergie.



RESULTATS 3ème période



- 160 000 chaudières individuelles performantes
- 100 000 appareil indépendant de chauffage au bois
- 370 000 logements isolés:
 - ✓ 250 000 combles et toitures
 - ✓ 100 000 murs
 - ✓ 20 000 planchers



- 1,25 millions de m² chauffés avec une nouvelle chaudière performante
- 1,7 millions de m² de combles isolés



- 11 000 poids lourds optimisés
- 27 000 formations à l'écoconduite

Depuis début 2016, le dispositif des CEE précarité énergétique a permis d'impulser:

144 000 logements avec combles ou toiture isolée

18 700 logements avec murs isolés

13 800 logements avec plancher isolé

7 600 logements avec chaudière collective

27 300 chaudières à condensation

55 000 fenêtres

Compétence	Action réalisée	Mode d'emploi des CEE
Gestion des établissements scolaires / du patrimoine	Rénovation des établissements scolaires	Fiches standardisées (BAT)
	Mise en place d'une régie agricole – chauffage d'une serre horticole	Fiches standardisées (AGRI-TH-109 et 110)
	Sensibiliser aux économies d'énergie	Programmes CEE (Watty à l'école)
Amélioration du parc immobilier bâti	Rénovation de l'habitat – Collecte et valorisation des CEE pour les particuliers	Fiches standardisées (BAR)
Contribuer à la résorption de la précarité énergétique		Programmes CEE (SLIME, DEPAR PEnD-AURA, wimoov...)
Transport	Formation des agents à l'éco-conduite	Fiches standardisées (TRA-SE-101 et 102)
	Achat d'un véhicule neuf dans une flotte professionnelle	Fiche standardisée (TRA-EQ-114)
	Véhicule de transport des déchets	Fiche standardisée (TRA-EQ-115) ou opération spécifique
Collecte, traitement des déchets	Achat d'une barge fluviale	Fiche standardisée (TRA-EQ-109)
	Rénovation d'une UVE	Opération spécifique
Production d'énergie renouvelable	Valorisation de chaleur de récupération en réseau	Fiche standardisée RES-CH-101
	Réhabilitation de sous-stations de réseau de chaleur / Passage d'un réseau de chaleur en BT / Rénovation d'un RCU	Fiches standardisées RES-CH-101 à 107
Éclairage public	Rénovation de l'éclairage extérieur	Fiches standardisées (RES-EC-101 à 107)
Assainissement	Rénovation d'une centrale d'épuration	Opération spécifique



Avec le soutien technique et financier
de l'ADEME



Et avec le soutien technique de l'ATEE



BOITE À OUTILS

CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE

AMIENS - 31 JANVIER 2019

Montage de valorisation

Être maître d'ouvrage des opérations d'amélioration énergétique

- 1 La coll. dépose en propre une demande de CEE
 - 2 La coll. contractualise avec un obligé
Variante : La coll. contractualise avec un obligé pour plusieurs opérations (**ex Amiens et Certinergy**)
 - 3 La coll. passe par un dispositif territorial de valorisation des CEE
- Faire valoriser les CEE par les entreprises travaux*

Faciliter la valorisation des CEE pour d'autres maîtres d'ouvrage

- 3A La coll. organise un groupement 3
- 3B La coll. contractualise avec un obligé pour d'autres bénéficiaires (**ex FDE 80 et Capitale Energie**)
- 3C La coll. dépose et demande des CEE pour des opérations faites par d'autres maîtres d'ouvrage (**ex Pass Picardie Rénovation**)

Être maître d'ouvrage des opérations d'amélioration énergétique

1

Dépôt en propre : La collectivité est maître d'ouvrage de l'opération sur son propre patrimoine

Pièces à transmettre au PNCEE

- Identification du demandeur (Document 1)
- Éligibilité du demandeur (Document 1)
- Respect des dispositions des arrêtés (Document 1)
- Demande d'un volume inférieur au seuil minimal exigé (Document 1)
- Caractéristiques des opérations d'économies d'énergie (Document 2)
- Pour une première demande : un extrait de situation au répertoire SIRENE (Document 3)

Documents à archiver par le demandeur

- Les attestations sur l'honneur (Document 4)
- Preuve des dates d'engagement et d'achèvement de l'opération (Document 5 et Document 5bis)
- Le respect des critères énoncés dans les fiches d'opérations standardisées (Document 6)

Autres documents

Délibération d'autorisation de vente (Document 7)

Être maître d'ouvrage des opérations d'amélioration énergétique

2

La collectivité contractualise avec un obligé

Trouver un obligé	Documents à transmettre à l'obligé*
<ul style="list-style-type: none">Listes des personnes soumises à des obligations d'économies d'énergie 4ème période (Document 8)Liste des délégataires P4 au 2018-12-13 (Document 9)Liste non exhaustive de plateformes en ligne pour la valorisation des CEE (Document 10)	<ul style="list-style-type: none">Les attestations sur l'honneur (Document 4)Preuve des dates d'engagement et d'achèvement de l'opération (Document 5 et Document 5bis)Le respect des critères énoncés dans les fiches d'opérations standardisées (Document 6)Rôle actif et incitatif (le contrat de partenariat fait office de RAI)

* Identique pièce à archiver scénario 1 + RAI

Variante

La collectivité contractualise pour plusieurs opérations

- Document 11 et 11 bis

Faciliter la valorisation des CEE pour d'autres maîtres d'ouvrage

3A

La collectivité passe par un groupement

Pièces à transmettre par le demandeur au PNCEE*	Documents transmis par le MOA et archivé par le regroupeur*
<ul style="list-style-type: none">• Identification du demandeur (Document 1)• Éligibilité du demandeur (Document 1)• Respect des dispositions des arrêtés (Document 1)• Dossier de demande d'un volume inférieur au seuil minimal exigé (Document 1)• Caractéristiques des opérations d'économies d'énergie (Document 2)• Pour une première demande : un extrait de situation au répertoire SIRENE (Document 3)• Accord constitutif du groupement (Document 12)	<ul style="list-style-type: none">• Les attestations sur l'honneur (Document 4)• Preuve des dates d'engagement et d'achèvement de l'opération (Document 5 et Document 5bis)• Le respect des critères énoncés dans les fiches d'opérations standardisées (Document 6)

Autres documents

- Délibération d'autorisation de signature de la convention (Document 13)

* Identique pièce à archiver scénario 1 + Accord constitutif du groupement

Faciliter la valorisation des CEE pour d'autres maîtres d'ouvrage

3B

La coll. contractualise avec un obligé pour d'autres bénéficiaires

Pièces à archiver par l'obligé et à transmettre par le MOA*	Autres documents
<ul style="list-style-type: none">• Les attestations sur l'honneur (Document 4)• Preuve des dates d'engagement et d'achèvement de l'opération (Document 5 et Document 5bis)• Le respect des critères énoncés dans les fiches d'opérations standardisées (Document 6)• Rôle actif et incitatif (le contrat de partenariat fait office de RAI)	<ul style="list-style-type: none">• Contrat de cession multi collectivités (Document 14)• Délibération d'autorisation de signature du contrat de cession multi collectivités (Document 15)

* Identique pièce à archiver scénario 2

Variante

Organisation d'un groupement de commande, avec la maîtrise d'ouvrage déléguée

- Document 16 Acte constitutif du groupement de commande

Faciliter la valorisation des CEE pour d'autres maîtres d'ouvrage

3C

La coll. dépose les CEE pour des opérations faites par d'autres maîtres d'ouvrage

Pièces à transmettre par le demandeur au PNCEE*	Documents transmis par le MOA et archivé par le regroupeur*
<ul style="list-style-type: none">• Identification du demandeur (Document 1)• Éligibilité du demandeur (Document 1)• Respect des dispositions des arrêtés (Document 1)• Dossier de demande d'un volume inférieur au seuil minimal exigé (Document 1)• Caractéristiques des opérations d'économies d'énergie (Document 2)• Pour une première demande : un extrait de situation au répertoire SIRENE (Document 3)	<ul style="list-style-type: none">• Les attestations sur l'honneur (Document 4)• Preuve des dates d'engagement et d'achèvement de l'opération (Document 5 et Document 5bis)• Le respect des critères énoncés dans les fiches d'opérations standardisées (Document 6)• Justification du rôle actif et incitatif<ul style="list-style-type: none">• Document 17 Cession des CEE des particuliers - Exemple Régie Régionale de Picardie• Document 18 Cession des CEE des autres collectivités

* Identique pièce à archiver scénario 1 + RAI



UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS :

Véra DROUHET

Chargée de mission rénovation et précarité
énergétique

vdrouhet@amorce.asso.fr

Tél. : 04 72 74 09 77

GROUPE D'ÉCHANGES

Certificats d'Economies d'Energie (CEE)

Amiens Métropole

31 janvier 2018



**Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**
*Ministère de la Transition
écologique et solidaire*

CertiNergy promeut l'application du dispositif des CEE en incitant l'ensemble des acteurs (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, entreprises...) à réduire leurs consommations énergétiques par la réalisation de travaux d'efficacité énergétique et les accompagne ensuite à obtenir les CEE générés par ces travaux.

Le Pôle Public chez CertiNergy



20 collaborateurs dédiés avec des expertises complémentaires (technique, gestion de projet, réglementaire, administratif, marketing)



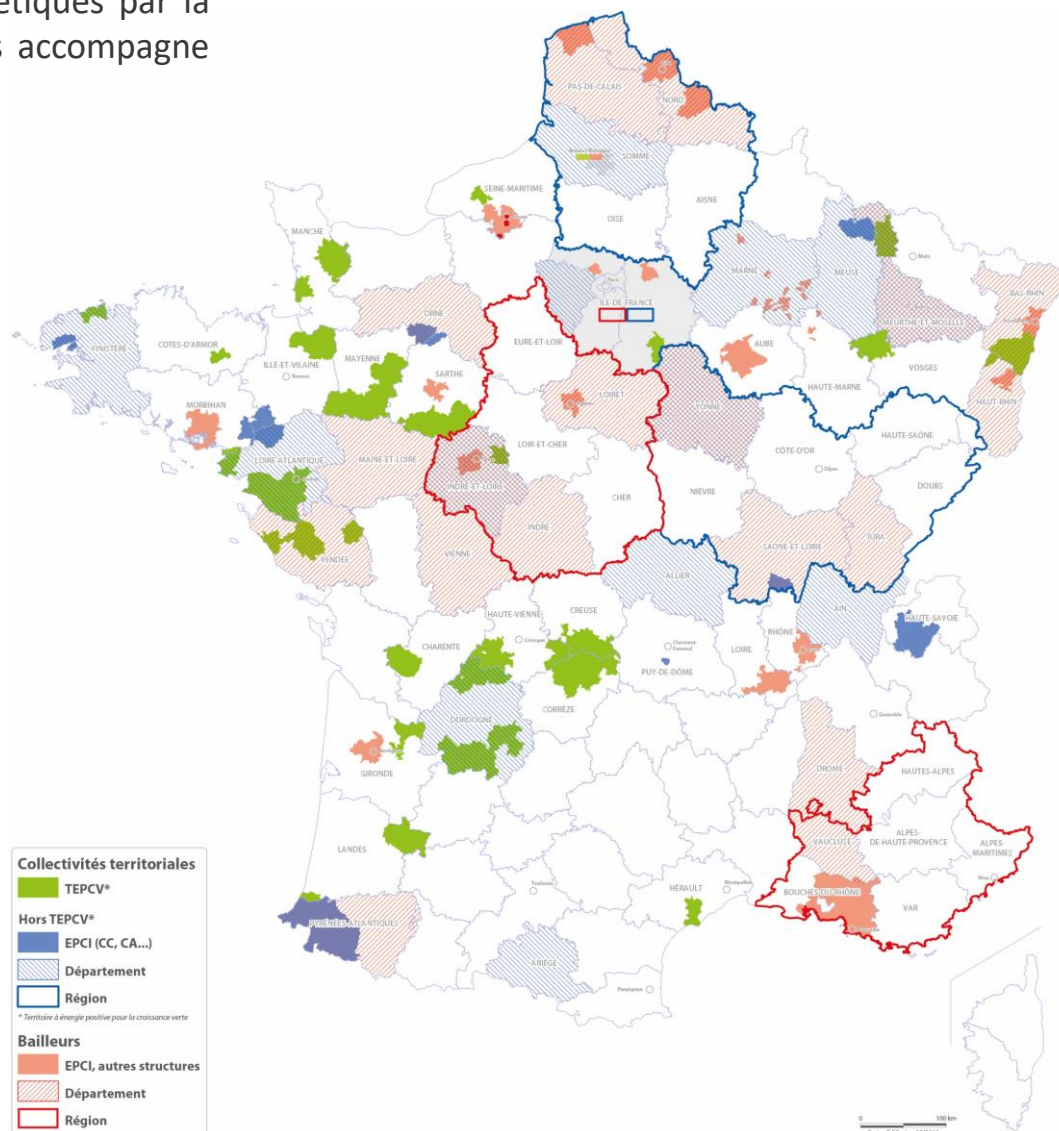
10 ans d'expérience en tant que délégataire CEE



2 000 territoires accompagnés de toutes tailles



Des échanges réguliers avec les instances réglementaires pour améliorer le dispositif





Mettre en place une politique CEE sur un territoire : l'exemple du partenariat entre CertiNergy et Amiens Métropole



Genèse du partenariat

Amiens Métropole cherchait à conventionner avec un expert du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) pour augmenter les volumes de CEE produits.

Nous avons conventionné en fin d'année 2017 pour :

- La valorisation des CEE
- La valorisation des CEE dans le cadre du programme Pro-Inno-08 « Economies d'énergie dans les TEPCV »



Pro-Inno-08 en quelques mots

Le programme Pro-Inno-08 permettait aux collectivités labellisées TEPCV de bénéficier de CEE bonifiés pour la réalisation de certains travaux d'économies d'énergie (isolations, éclairage public, chaudières, menuiseries).

Seules les opérations réalisées et facturées avant le 31/12/2018 étaient éligibles.

Mise en œuvre

Amiens Métropole

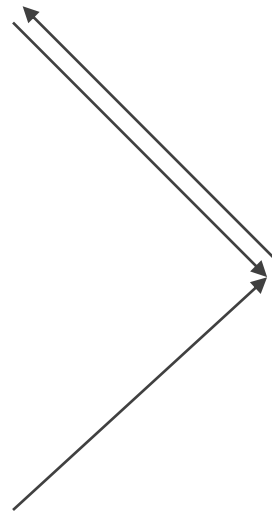
Les interlocuteurs de la collectivité fournissent les documents et informations techniques.



Spécificité :

Amiens est divisée en 5 secteurs : il y a donc des interlocuteurs différents en fonction des zones.

Il y a également des interlocuteurs spécifiques pour les projets d'éclairage public.



CertiNergy

Identifie si les projets sont éligibles, chiffre les primes, constitue et dépose les dossiers auprès du PNCEE, verse les primes.



Installateurs

Si besoin, CertiNergy contacte l'installateur pour obtenir davantage de renseignements sur les caractéristiques techniques du projet.

Bilan au 31/12/2018

Sur Pro-Inno-08 :

- 17 dossiers finalisés représentant 506 979€
- 14 dossiers chiffrés et envoyés au territoire
- 12 chiffrages en cours
- 29 projets identifiés

Cela représente **399 258 MW_{hc}** équivalent à **1 197 775€**.

Soit une centaine de projets identifiés en 1 an de partenariat

Sur les CEE hors programme :

- 1 dossier finalisé représentant 2 738€
- 5 chiffrages envoyés
- 6 chiffrages en cours
- 12 projets identifiés

Cela représente **26 740 MW_{hc}** équivalent à **80 219€**.

A quoi ressemble en pratique le montage d'un dossier CEE ?

Le Pôle a deux mois pour valider les dossiers et créditer les CEE



Regroupement des documents nécessaires (CCTP, devis, factures acquittées, AH...)



Dépôt des dossiers au Pôle National des CEE



Une fois les CEE crédités, un appel à facturation est envoyé au bénéficiaire



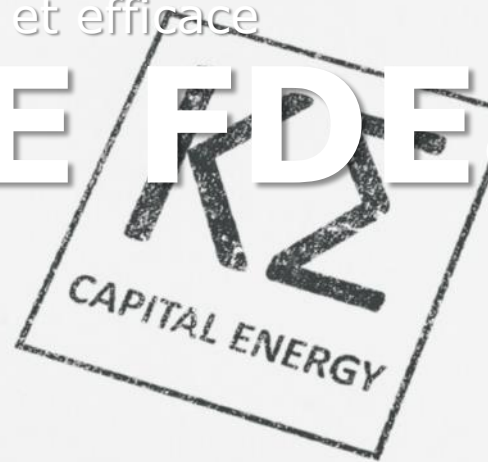
Versement de la prime CEE au bénéficiaire

La prime est versée dans le mois suivant la réception de la facture et du RIB du bénéficiaire



Un partenariat  simple et efficace

PARTENAIRE FDE80



CAPITAL ENERGY



CRÉATION

2010

STATUT

Délégataire d'Obligation

PRIMES CEE

80 millions € versés

EFFECTIF

40 collaborateurs

ACTIVITÉ PRINCIPALE

VALORISATION DES
CERTIFICATS D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE (CEE)

DÉLÉGATAIRE D'OBLIGATION DE
PLUSIEURS ENERGETICIENS

Capital Energy est partenaire de la FDE 80 depuis 2011 pour accompagner la Fédération et les communes du département sur la Valorisation des travaux d'économies d'énergie avec les CEE.

Capital Energy vient d'être rachetée par Bureau Veritas et continue son activité d'accompagnement sur la création de CEE et valorisation des CEE.



NOTRE SAVOIR-FAIRE A VOTRE SERVICE



TRAVAUX ELIGIBLES

Une majorité d'opérations faisant l'objet d'une fiche d'opération standardisée pour les secteurs **résidentiel (BAR)**, **tertiaire (BAT)**, **réseaux (RES)** ou **transport (TRA)**:

- › **Enveloppe** : isolation de combles, murs, plancher, remplacement de fenêtres
- › **Thermique** : PAC, chaudière haute performance, VMC raccordement à un réseau de chaleur
- › **Eclairage public** : remplacement de luminaires, mise en place d'horloges astronomiques et autres équipements de régulation
- › **Transport** : formation à la conduite économe, suivi des consommations grâce à des cartes privatives

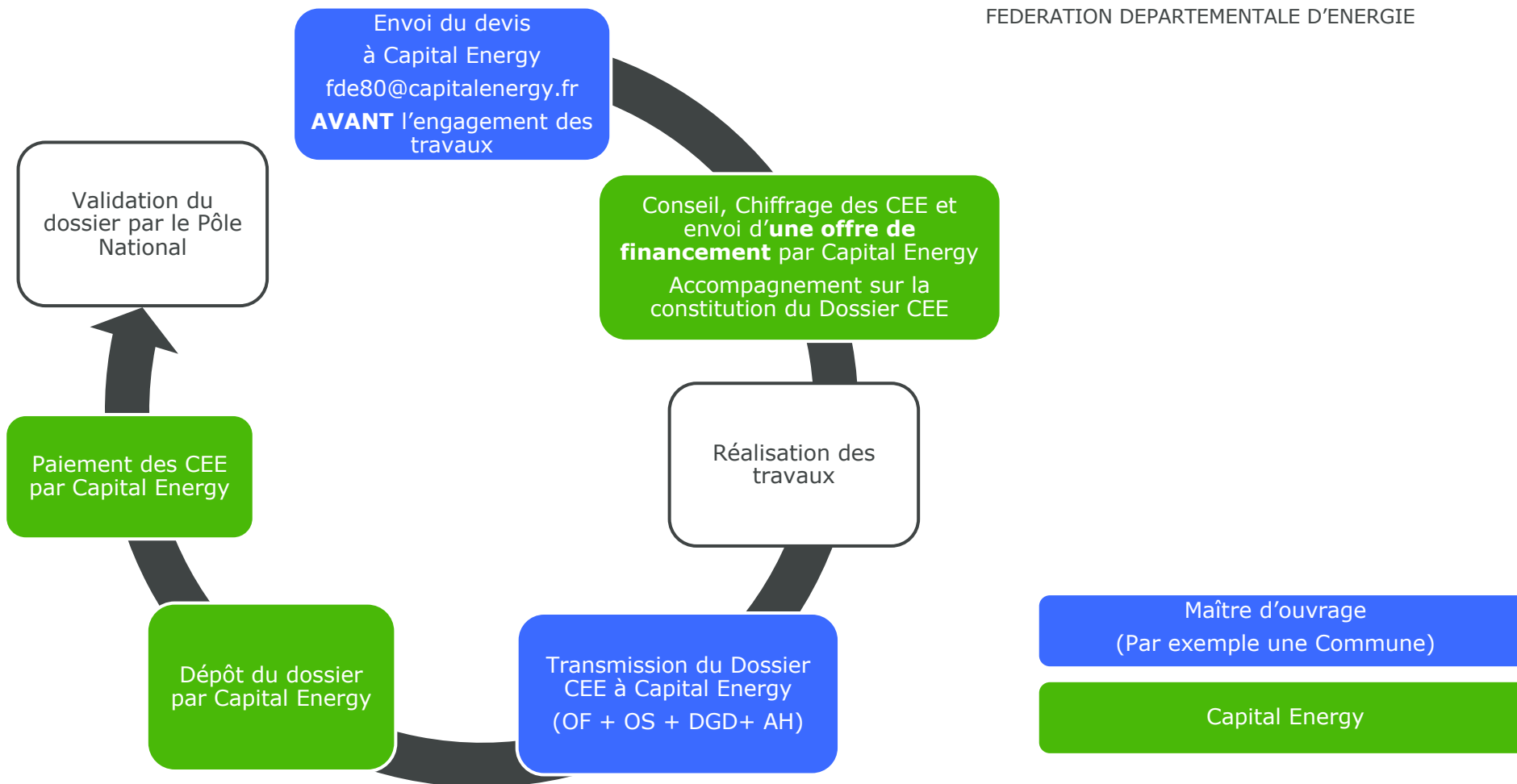


SYNOPSIS DETAILLE



territoire
d'énergie
SOMME

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE



LE DOSSIER CEE



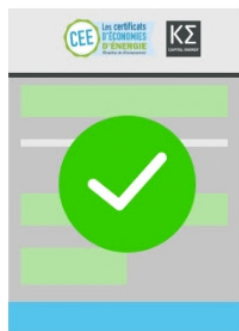
territoire
d'énergie
SOMME

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE



=

**OFFRE DE
FINANCEMENT**



+

**DEVIS
OS**



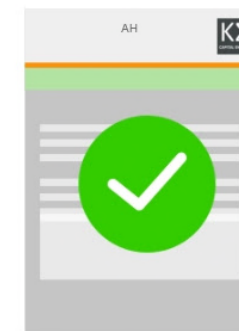
+

**FACTURE
DGD**



+

**ATTESTATION
SUR L'HONNEUR**



*Envoyez votre
dossier complet chez*



CAPITAL ENERGY
Service Production
3 SQUARE DESAIX
75015 PARIS



BILAN DU PARTENARIAT AVEC LA FDE80



BILAN DU PARTENARIAT

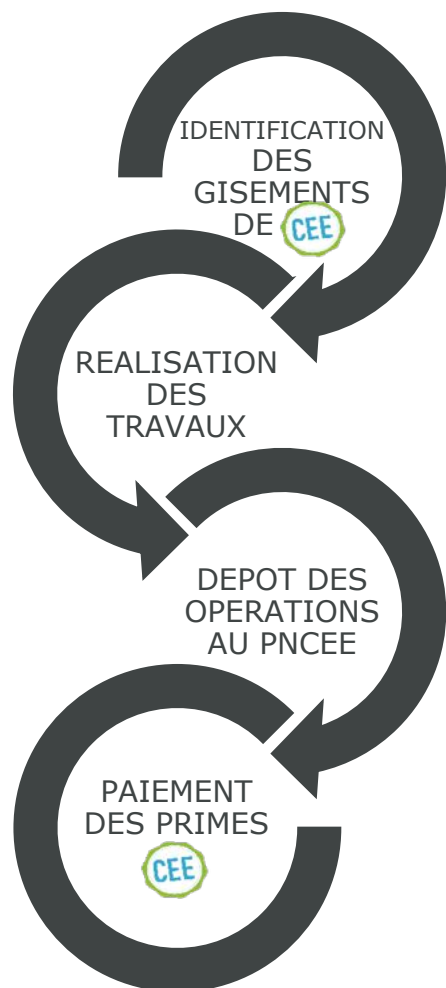
Le partenariat a permis à de nombreuses communes sur le territoire de financer une partie de leurs travaux d'économies d'énergie :

- › 228 communes ont réalisé des travaux d'économies d'énergie valorisés avec les CEE ;
- › 863 opérations valorisées avec les CEE, dont une majorité sur l'éclairage public ;
- › 98 111 373 kWh économisés grâce aux opérations d'économies d'énergie réalisées ;
- › Entre 20 € et 10 000 € de prime CEE par opération CEE.

A ce jour, la valorisation est de 5 € / MWh cumac.

Cette valorisation est fixe dans le temps et liée à un contrat de vente auprès d'un obligé. Elle n'est donc pas liée à un prix de marché et est garantie pour toute la durée du partenariat.

INTERFACE DE TRAVAIL



➤ PAR MAIL

fde80@capitalenergy.fr

➤ PAR TELEPHONE

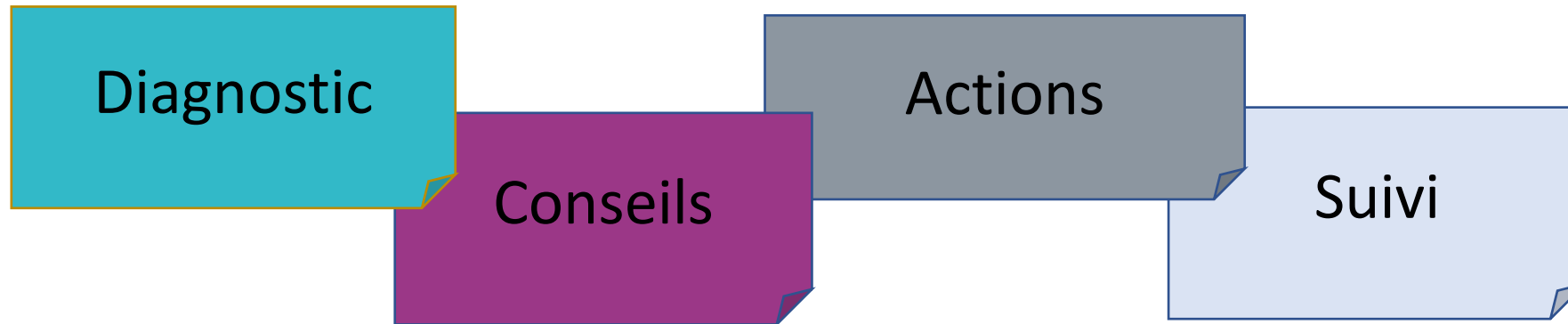
Giorgio URBINA
01 77 35 81 13

-
Gwenaël DUGUE
01 83 75 11 09

QUELQUES REFERENCES



Conseil en Énergie Partagé pour définir les actions d'efficacité énergétique



- **Diagnostic**: Inventaire du patrimoine, Analyse des consommations, Expertise des projets envisagés par la collectivité
- **Conseil**: Plan d'actions et préconisations chiffrés, Recherche de leviers financiers, Veille technique et réglementaire, Sensibilisation des usagers
- **Actions**: Optimisation tarifaire et suivi des dérives énergétiques, Aide à la rédaction de cahier des charges, Analyse et sélections d'artisans qualifiés, Organisation d'opérations groupées

Déployer une opération groupée d'isolations de combles « Cocon 80 »



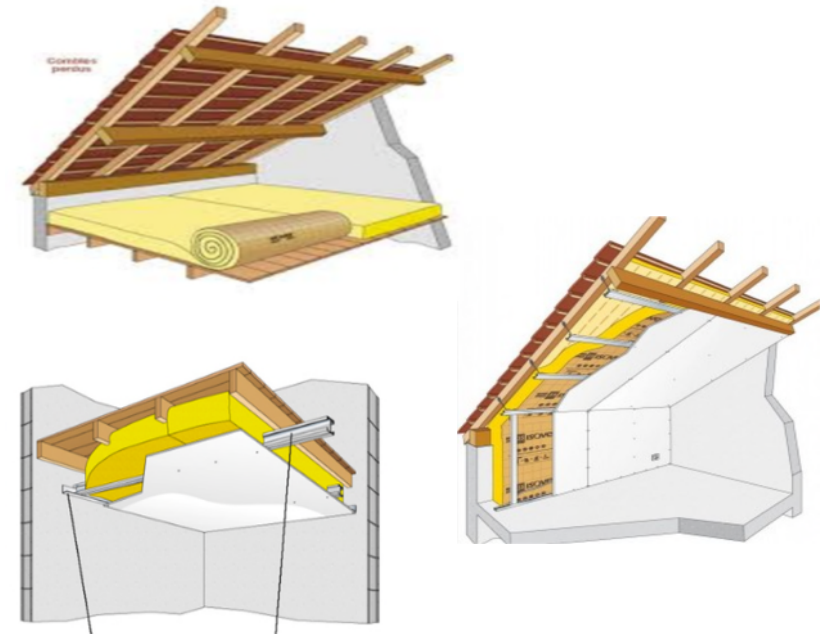
Objectifs:

- Isolation de combles (Economie d'énergie)
- Mutualisation de travaux sur le territoire (Prix attractifs)
- Qualité de mise en œuvre

Aide de la FDE80:

- **Frais de la maîtrise d'œuvre**
(Audits, Marchés de travaux, Direction des travaux)
- **8€/m² isolé**

Techniques étudiées:



Maîtrise des consommations de vos bâtiments par le pilotage centralisé (GTB)



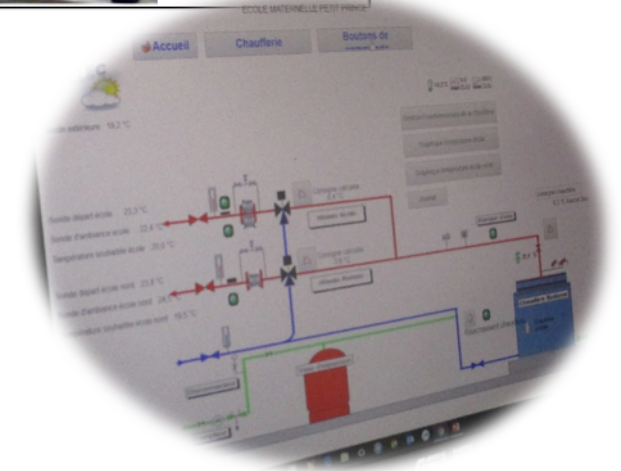
La Gestion Technique des Bâtiments permet:

- L'action à distance par télégestion
- L'automatisation d'actions (via calendrier, présence etc.)
- La mesure, l'acquisition et le conditionnement des données
- La détection et la gestion des alarmes
- La détection et l'enregistrement des évènements et des changements d'états



➤ Rentabilité: 20 à 50 % d'économies possibles

2019: Marché groupé d'installation de GTB





A VOS QUESTIONS



territoire
d'énergie
SOMME

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE



31 janvier 2019

Présentation du process de récupération et de valorisation des CEE de la régie



Intervenant :

Laurent GAYRAL – Responsable financements,
marchés et copropriétés à la Régie du SPEE



Cofinancé par le programme
Energie Intelligente – Europe
de l'Union Européenne



La banque de l'UE



Agence de l'Environnement
et de la Politique de l'Énergie



Agence de l'Environnement
et de la Politique de l'Énergie



Plan de la présentation :

- Présentation du service public de l'efficacité énergétique / Bilan
- Procédure de récupération des CEE issus de la réalisation des travaux



Cofinancé par le programme
Energie intelligente - Europe
de l'Union Européenne



Banque
européenne
d'investissement
La banque de l'UE

Région
Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Installation du Service Public de l'Efficacité Énergétique en Picardie ... à l'initiative du Conseil Régional

*Objectif : multiplier par 2 le nombre de rénovations
thermiques en région : passage de 5000 à 10000 à terme.*

Pour y arriver :

*« Picardie Pass Rénovation propose aux picards de les
accompagner tout au long de leur projet de rénovation
énergétique. »*



Cofinancé par le programme
Énergie Intelligente - Europe
de l'Union Européenne



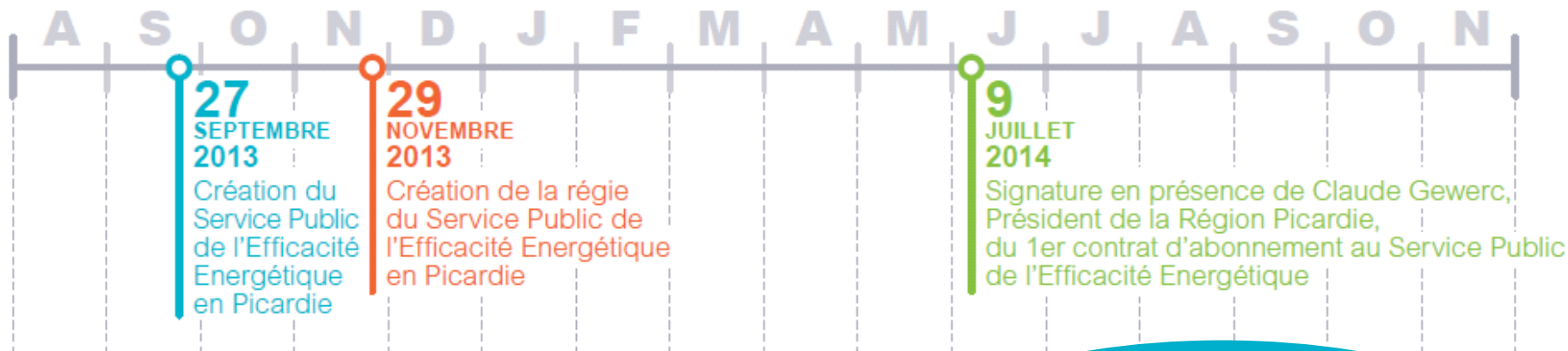
Région
Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



DATES CLÉS



Objectif : retour d'expérience sur environ 2000 dossiers
Phase Pilote ≈ 3 ans à partir de mi 2014



Cofinancé par le programme Energie Intelligente - Europe de l'Union Européenne



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie



Un accompagnement technique par le Technicien de la rénovation

ANNEXE 3
Descriptif des travaux de rénovation énergétique inclus dans le présent abonnement
Régie régionale du Service Public de l'Efficacité Énergétique

Étude de faisabilité technique et financière pour la rénovation énergétique d'une habitation

Données générales

3) Visuels

4) Présentation du projet

5) Bilan thermique avant et après travaux

6) Répartition des dépenses en énergie

7) Décomposition de votre facture énergétique

Économie réalisable: 1 998 € par an

Un diagnostic énergétique gratuit du logement.



Un projet de travaux personnalisés adaptés aux besoins des propriétaires



En cas d'acceptation, engagement par signature du Contrat de Service Public (redevance 1 860 € TTC)

La sélection des entreprises, l'accompagnement au suivi et la réception du chantier.



Un suivi des consommations pendant 5 ans.



Cofinancé par le programme Energie Intelligente - Europe de l'Union Européenne



Agence de l'Environnement et de la Métrique de l'Énergie

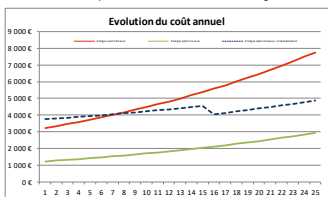


Un accompagnement financier par le Chargé d'opérations de tiers-financement

11) Analyse financière

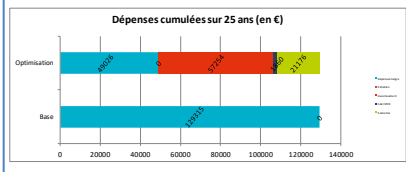
Dans cette page, vous retrouvez une simulation indicative de l'évolution de vos dépenses sur 25 ans. Votre situation de base est comparée à notre solution d'optimisation. Vous pourrez ainsi avoir une idée de l'évolution de vos charges relatives à l'énergie.

Le premier graphique vous indique le montant que vous aurez à payer chaque année sur une période de 25 ans. Il prend en compte l'investissement, les subventions, le remboursement des emprunts, les frais d'entretiens et bien entendu les dépenses relatives aux consommations énergétiques.



Pour réaliser cette simulation, nous avons pris l'hypothèse d'une augmentation du coût des énergies dans les années à venir de 2%, elle-même soumise à une inflation de 1,7% par an (inflation annuelle moyenne de 1991 à 2013 calculée sur base Insee).

Dans le tableau suivant, vous retrouvez un bilan des dépenses cumulées sur 25 ans (avec une augmentation du coût de l'énergie de 2% par an, elle-même soumise à une inflation de 1,7% par an). Il vous permettra d'évaluer la rentabilité des travaux, mais ce n'est pas le seul critère qu'il définit. En effet, la part d'investissement que contient chaque solution permet d'augmenter sensiblement le confort résidentiel, et permet aussi d'augmenter la valeur patrimoniale de votre logement tout du moins pour les travaux d'isolation.



En cas de difficulté de financement,
Picardie Pass Rénovation avance aux propriétaires la somme nécessaire pour financer leurs travaux de rénovation thermique

...

avec un remboursement idéalement calé sur les économies réalisables sur les factures d'énergie après travaux.

économies d'énergie

remboursement du financement*



de 50 % à 75%
 sur les consommations
 énergétiques.



investissements travaux

*financement au taux de 2,5%, pratiqué sur la durée de vie des équipements de rénovation (jusqu'à 15 ans pour le chauffage et 25 ans pour l'isolation du bâti).





Des résultats encourageants sur le terrain

8494
FOYERS ENTRÉS
EN CONTACT
AVEC LE SPEE



3922
DIAGNOSTICS
THERMIQUES
RÉALISÉS



1695
LOGEMENTS
À RÉNOVER



13 dont
COPROPRIÉTÉS
représentant
1166 logements

et

37 LOGEMENTS
COMMUNAUX
LOCATIFS



POUR UN MONTANT GLOBAL DE

37M€
DE TRAVAUX
ESTIMÉS



Cofinancé par le programme
Energie Intelligente - Europe
de l'Union Européenne



Région
Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie





La régie et les CEE - Préambule

- Régie, acteur éligible aux CEE en tant qu'établissement public local et maître d'ouvrage délégué des projets de travaux de rénovation énergétique des propriétaires occupants de leur logement
- Deux sources de CEE pour la régie : travaux (CEE précarité et CEE droit commun) et programmes (cf programme MAGE)
- CEE issus de la réalisation des travaux : la régie monte et finance des programmes de rénovation globale et fait donc jouer entre 3 et 6 fiches d'opération standardisées par opération (200 à 800 MWh cumac générés par opération ; 0,5 GWh cumac en moyenne).
- La régie dépose en propre ses CEE pour maximiser le produit de la vente
- Acquisition d'un logiciel de gestion des CEE (Cdnergy), qui respecte le formalisme imposé par l'arrêté du 4 septembre 2014 pour générer le tableau synthétique des opérations d'économie d'énergie réalisées



Cofinancé par le programme
Énergie intelligente - Europe
de l'Union Européenne



Région
Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Procédure de collecte des documents pour la valorisation des CEE (1)

- *Article 2 (arrêté du 4 septembre 2014) :*

Une opération d'économie d'énergie est identifiée par le n° du contrat d'abonnement de l'utilisateur au SPEE (2015-CA-000XX avec le nom du particulier accolé au n°) – référence unique attribuée par la régie

- *Article 3 (arrêté du 4 septembre 2014) :*

Le bénéficiaire final de l'opération est la régie dans le cadre de son intervention en tant que maître d'ouvrage délégué.



Cofinancé par le programme
Energie Intelligente - Europe
de l'Union Européenne



Région
Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Procédure de collecte des documents pour la valorisation des CEE (2)

Annexe 5 de l'arrêté du 4 septembre 2014 (liste des pièces justificatives relatives aux opérations d'économie d'énergie) :

1- Identification du bénéficiaire de l'opération

le propriétaire entre 2014 et 2016... puis la régie est devenue bénéficiaire et signe donc l'AH

2- Preuve de réalisation de l'opération

Facture de solde de l'artisan => travail de pédagogie à effectuer en direction des artisans

3- Preuve du rôle actif, incitatif et antérieur du demandeur

Pièce contractuel entre le bénéficiaire et la Régie (Annexe 5 au contrat d'abonnement « Attestation de la contribution active de Picardie Pass Renovation à la réalisation d'économies d'énergie dans le cadre du dispositif des CEE)



Cofinancé par le programme
Energie Intelligente - Europe
de l'Union Européenne



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Procédure de collecte des documents pour la valorisation des CEE (3)

4- Preuve des dates d'engagement et d'achèvement de l'opération

Date d'engagement de l'opération = date de notification du marché par la régie

Date de fin de travaux = date du PV de réception

5- Attestation sur l'honneur

Modèle d'AH délivré par notre logiciel de gestion des CEE

6- Respect des critères énoncés dans les fiches d'opérations standardisées

Travail de pédagogie en direction des artisans au niveau de leurs factures

Travail de vérification de la qualification RGE des artisans auprès de Qualibat



Cofinancé par le programme
Energie Intelligente - Europe
de l'Union Européenne



Région
Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Procédure de collecte des documents pour la valorisation des CEE (4)

- *Annexe 6 (modèles de tableaux récapitulatifs des opérations d'économie d'énergie) :*

Le logiciel Cdnergy nous édite des tableaux conformes aux exigences de l'arrêté du 4 septembre

- *Annexe 7 (Attestation sur l'honneur) :*

Cf modèle d'AH délivré par notre logiciel de gestion des CEE



Cofinancé par le programme
Energie Intelligente - Europe
de l'Union Européenne



Région
Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Les opérations réalisées (1)

- La Régie a effectué 5 dépôts de CEE depuis sa création :
 - 25,5 GWh cumac le 16 09 2016 (21 GWh classique – 4,5 GWh précarité)
 - 55 GWh cumac le 27 07 2017 (48 GWh classique - 7 GWh précarité)
 - 7,63 GWh cumac le 22 12 2017 (7,5 GWh classique - 0,13 GWh précarité)
 - 50,5 GWh cumac le 20 06 2018 (31,5 GWh classique - 19 GWh précarité)
 - 9,5 GWh cumac le 19 12 2018 (8,7 GWh classique - 0,8 GWh précarité)

Au total, la régie a déposé et reçu 148,13 GWh cumac (116,7 GWh classique et 31,43 GWh précarité)

- Contrainte du seuil de 50 GWh cumac, du délai d'un an de validité d'une facture et des subventions ANAH => gestion fine des dossiers



Cofinancé par le programme
Energie Intelligente - Europe
de l'Union Européenne



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Les opérations réalisées (2)

CEE classique			
	Quantité	kWh cumac	Moyenne
BAR-EN-101 (combles/rampants)	182	25 540 478	140 332
BAR-EN-102 (murs)	147	54 389 928	370 000
BAR-EN-103 (planchers bas)	34	9 199 818	270 583
BAR-EN-104 (fenêtres)	169	10 254 048	60 675
BAR-EN-105 (toitures terrasses)	3	1 390 632	463 544
BAR-EN-108 (volets roulants)	17	19 500	1 147
BAR-TH-101 (cesi)	1	22 600	22 600
BAR-TH-106 (chaudières)	50	3 953 290	79 066
BAR-TH-112 (chauffage bois)	41	1 124 000	27 415
BAR-TH-113 (chaudières biomasse)	8	1 138 400	142 300
BAR-TH-115 (isolation réseau de chauffage)	1	636 633	636 633
BAR-TH-118 (régulation chauffage)	1	364 000	364 000
BAR-TH-125 (ventilation double flux)	3	149 360	49 787
BAR-TH-127 (vmc)	98	8 470 098	86 430
BAR-TH-148 (chauffe eau thermodynamique)	4	78 900	19 725
TOTAL	759	116 716 085	



Cofinancé par le programme
Energie Intelligente - Europe
de l'Union Européenne



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Les opérations réalisées (3)

CEE précarité			
	Quantité	kWh cumac	Moyenne
BAR-EN-101 (combles/rampants)	30	4 193 393	141 154
BAR-EN-102 (murs)	17	12 860 189	770 987
BAR-EN-103 (planchers bas)	12	3 965 128	318 570
BAR-EN-104 (fenêtres)	15	4 241 720	281 608
BAR-EN-105 (toitures terrasses)	1	165 580	165 580
BAR-EN-108 (volets roulants)	6	7 400	1 306
BAR-TH-106 (chaudières)	4	427 280	95 324
BAR-TH-112 (chauffage bois)	12	325 600	28 313
BAR-TH-113 (chaudières biomasse)	1	71 720	71 720
BAR-TH-115 (isolation réseau de chauffage)	1	583 582	583 582
BAR-TH-125 (ventilation double flux)	7	405 280	57 897
BAR-TH-127 (vmc)	7	4 136 566	571 427
TOTAL	113	31 383 438	



Cofinancé par le programme
Energie Intelligente - Europe
de l'Union Européenne



Région
Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Gestion et vente des CEE en propre

- La Régie a fait le choix de tout faire en interne : de la valorisation des CEE, en passant par le dépôt sur emmy et la vente en gré à gré.

Temps passé : 10 à 20% d'un etp

Avantage : on maximise la valeur ajoutée du CEE

Inconvénient : manque de visibilité sur les prix de vente

Historique de vente : 1,80 € HT le MWh cumac en mai 2016

3,05 € HT le MWh cumac en février 2017

3,61 € HT le MWh cumac en mars 2017

5,02 € HT le MWh cumac en octobre 2017

7,53 € HT le MWh cumac en octobre 2018



Cofinancé par le programme
Energie Intelligente - Europe
de l'Union Européenne



Région
Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



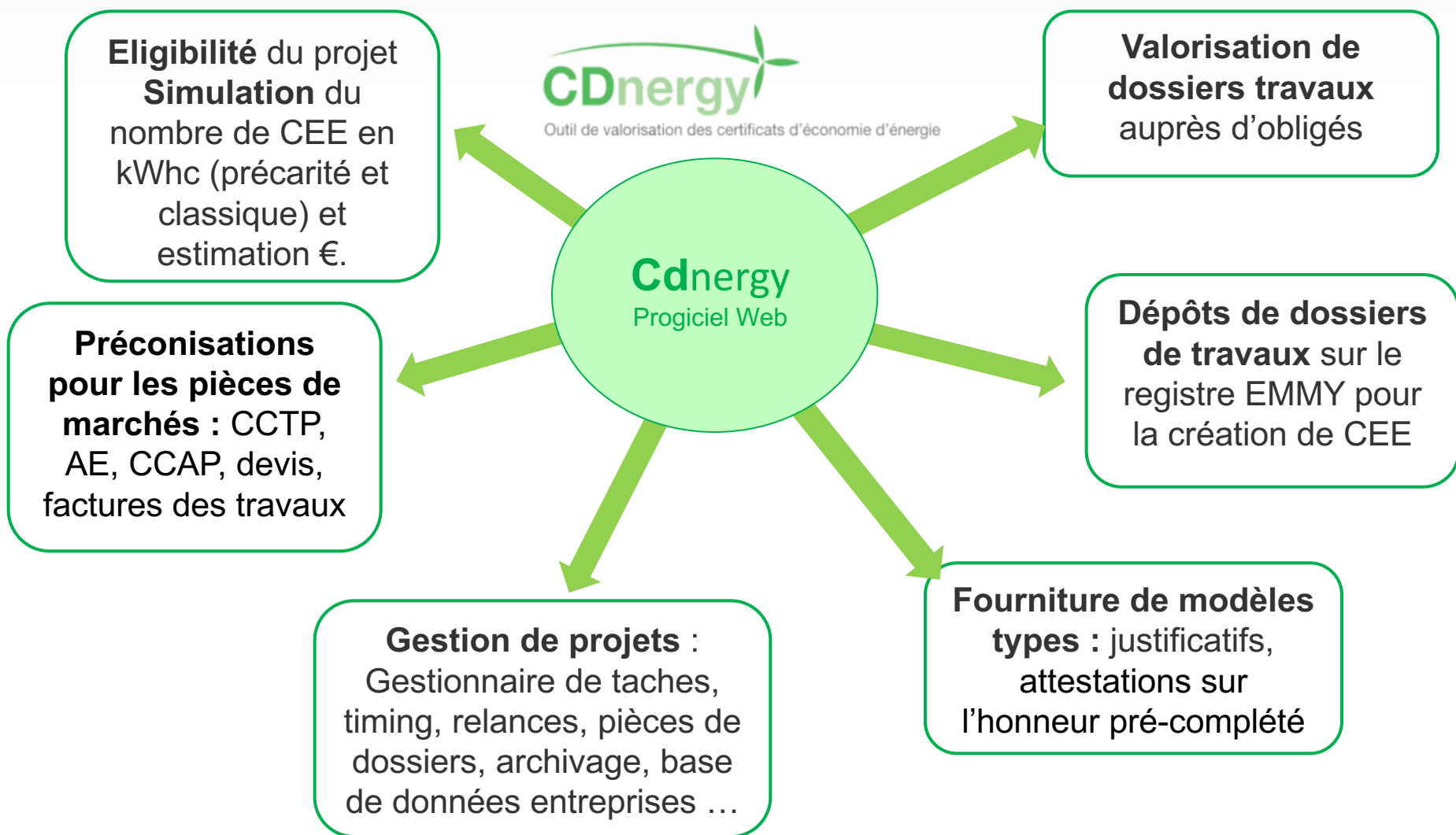
Présentation l'outil CDenergy

SCET – Caisse des Dépôts








CDnergy : L'outil CEE au service des collectivités





CDnergy : L'outil CEE au service des collectivités

Exemple de calcul cumac sur une fiche CEE :

 Ajouter des travaux	 Supprimer des travaux
Isolation combles	Isolation murs
BAR-EN-102 - Isolation des murs	
 Voir la fiche officielle	380 000 kWh CUMAC soit 1 193 €
Type de logement *	Appartement ▼
Type d'énergie de chauffage *	Combustible ▼
Résistance Thermique (m ² K/W) *	5
Surface d'isolant (m ²) *	100
Coût des travaux (€) *	10000
Date de Début Des Travaux *	29/08/2015



CDnergy : L'outil CEE au service des collectivités

8 ans d'expérience pour un service de simplification optimal de la gestion des CEE :

- ✓ Mise à jour des fiches (calcul cumac, conditions techniques, ...) et évolutions réglementaires intégrés dans le mois qui suit la publication
- ✓ L'évolution du dispositif vers la dématérialisation => gestion complète par internet via CDnergy puis Emmy
- ✓ Une assistance et une hot line intégrée
- ✓ De multiples fonctionnalités issus des besoins du terrain intégrées pour permettre une optimisation de la gestion des CEE



CDnergy : L'outil CEE au service des collectivités

Quelques exemples de fonctionnalités développés au fil des besoins :

1. Une vision agrégée du niveau de validation des projets

Travaux-Fiche CEE	Date de fin de travaux	Preuve de début travaux	Attestation sur l'honneur	Preuve de réalisation	Justificatif technique spécifique	Autre document éventuel	Bilan
Rénovation globale	13/04/2015	! absent	! absent	! absent	i non requis	i non requis	! pièces manquantes
Isolation combles	05/05/2017	! absent	! absent	! absent	i non requis	i non requis	! pièces manquantes
Isolation intérieure murs	05/05/2017	! absent	! absent	! absent	i non requis	i non requis	! pièces manquantes
Isolation plancher	05/05/2017	! absent	! absent	! absent	i non requis	i non requis	! pièces manquantes
SLIME	31/10/2017	! absent	! absent	! absent	! absent	i non requis	! pièces manquantes
Isolation combles	25/03/2017	! absent	! absent	✓ présent	i non requis	! absent	! pièces manquantes
Isolation combles	25/03/2017	! absent	! absent	✓ présent	i non requis	! absent	! pièces manquantes

2. Une gestion des projets de type marché à bon de commande sur plusieurs sites avec modèle d'import Excel de données en masse

3. Une gestion des entreprises de travaux et des bénéficiaires (communes) par import de base de données avec vérification des SIREN



CDnergy : L'outil CEE au service des collectivités

4 - Pour chaque fiche CEE : fourniture des éléments à intégrer aux pièces marchés des travaux pour respecter les conditions d'éligibilité

En cas de procédure de type appel d'offre (marché public notamment), il convient:

◦ de prévoir dans le CCTP les préconisations spécifiques à chaque type de travaux définies ci-dessous:

▪ **BAR-EN-101 - Isolation de combles ou de toitures :**

L'isolation des combles perdus respecte les niveaux de performance fixés par le dispositif des CEE soit une résistance thermique supérieure ou égale à $7 \text{ m}^2/\text{K.W}$.

Ou bien le cas échéant :

L'isolation des combles en rampant de toiture respecte les niveaux de performance fixés par le dispositif des CEE soit une résistance thermique supérieure ou égale à $6 \text{ m}^2/\text{K.W}$.

▪ **BAR-EN-102 - Isolation des murs :**

L'isolation des murs respecte les niveaux de performance fixés par le dispositif des CEE soit une résistance thermique supérieure ou égale à $3,7 \text{ m}^2/\text{K.W}$.

◦ d'intégrer à l'acte d'engagement du Dossier de Consultation des Entreprises la phrase suivante : « Le Maître d'Ouvrage valorise les travaux dans le cadre du dispositif des CEE, aussi le titulaire s'engage de son côté à ne pas valoriser les travaux réalisés dans le cadre du dispositif des CEE. Par ailleurs, le titulaire s'engage à compléter la fiche descriptive CEE fourni en annexe et à compléter et signer sous 15 jours les attestations sur l'honneur relatives au dispositif des CEE fournies par le Maître d'Ouvrage. » La fiche descriptive CEE type à annexer à l'acte d'engagement est fournie ci-dessous :

Annexe descriptive CEE :

▪ **BAR-EN-101 - Isolation de combles ou de toitures :**

L'isolation sur les ... [A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE] m^2 de combles perdus dispose d'une résistance thermique de ... [A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE] $\text{m}^2/\text{K.W}$ et respecte ainsi les niveaux de performance fixés par le dispositif des CEE soit une résistance thermique supérieure ou égale à $7 \text{ m}^2/\text{K.W}$.

Ou bien le cas échéant :

L'isolation sur les ... [A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE] m^2 de combles en rampant de toiture dispose d'une résistance thermique de ... [A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE] $\text{m}^2/\text{K.W}$ et respecte ainsi les niveaux de performance fixés par le dispositif des CEE soit une résistance thermique supérieure ou égale à $6 \text{ m}^2/\text{K.W}$.

▪ **BAR-EN-102 - Isolation des murs :**

L'isolation sur les ... [A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE] m^2 de murs dispose d'une résistance thermique de ... [A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE] $\text{m}^2/\text{K.W}$ et respecte ainsi les niveaux de performance fixés par le dispositif des CEE soit une résistance thermique supérieure ou égale à $3,7 \text{ m}^2/\text{K.W}$.



CDnergy : L'outil CEE au service des collectivités

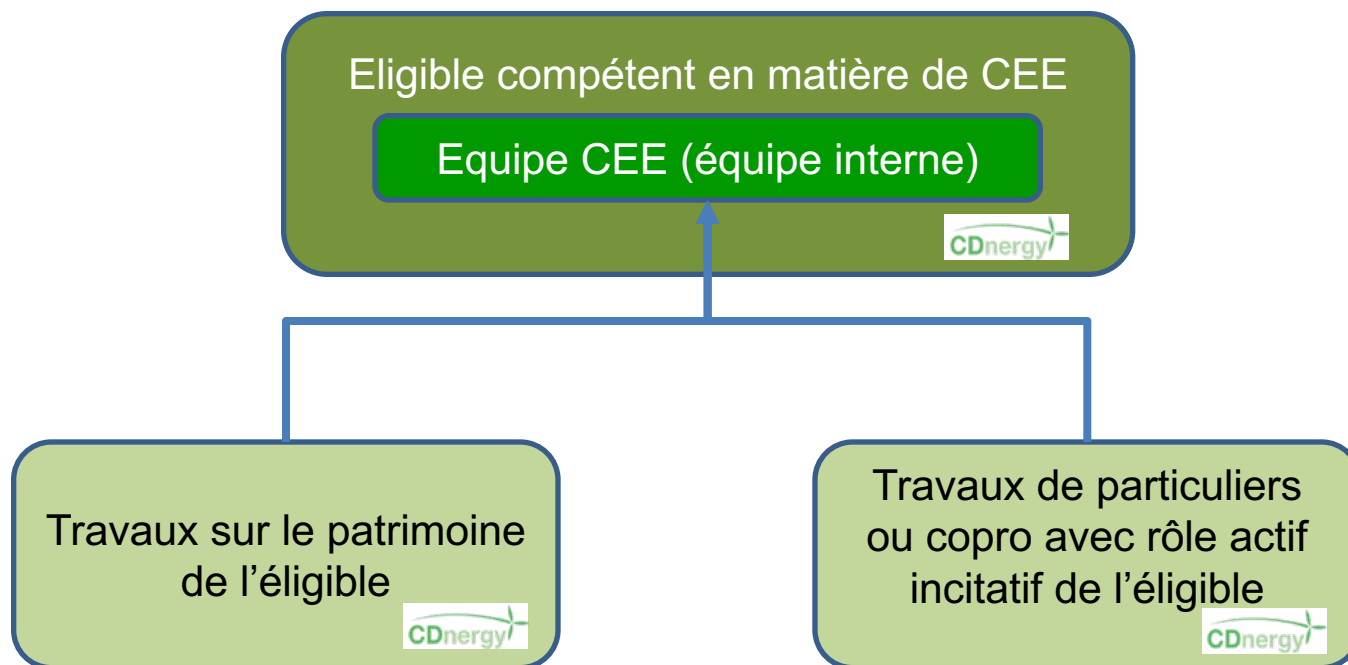
Une grande diversité des montages et des approches des collectivités intégrées au sein de CDnergy. CDnergy peut être utilisé par :

- ✓ Un Eligible seul (com com, département, Région, Métropole, ...) souhaitant gérer les CEE en lien avec ses travaux et/ou ceux des particuliers/copro de son territoire
- ✓ Une structure spécifique (ALEC, plateforme de la rénovation, SPL, SEM, syndicat d'Energie) intégrant la gestion des CEE dans son scope et agissant pour plusieurs éligibles
- ✓ Des regroupements d'éligibles et/ou de structures spécifiques pour optimiser la gestion des CEE et notamment les dépôts



CDnergy : L'outil CEE au service des collectivités

Cas 1 : montage de dossiers par un éligible (collectivité notamment)

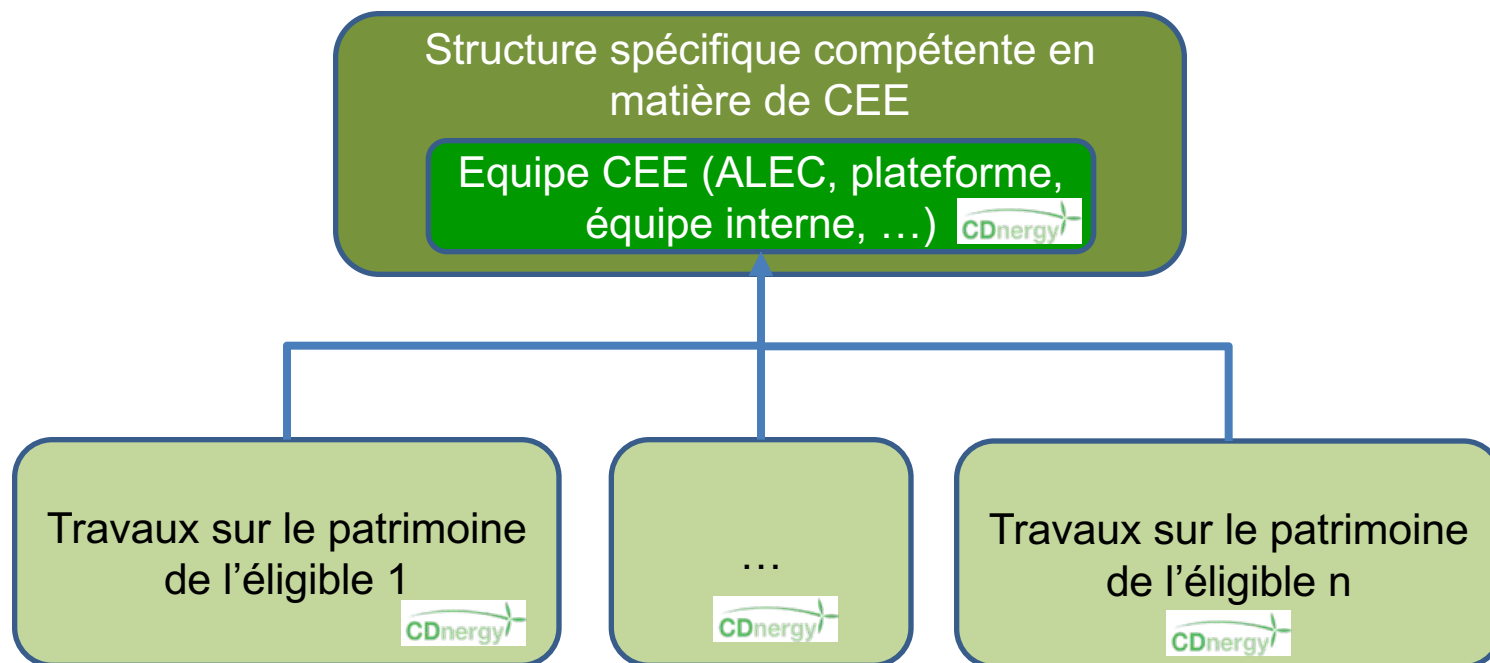


Clients : Région Rhône-Alpes-Auvergne, Département de l'Isère, SPEE Picardie, SEM Energie Posit'if, ...



CDnergy : L'outil CEE au service des collectivités

Cas 2 : montage de dossiers par un éligible (collectivité notamment) avec d'autres éligibles ne disposant pas de gestion interne des CEE

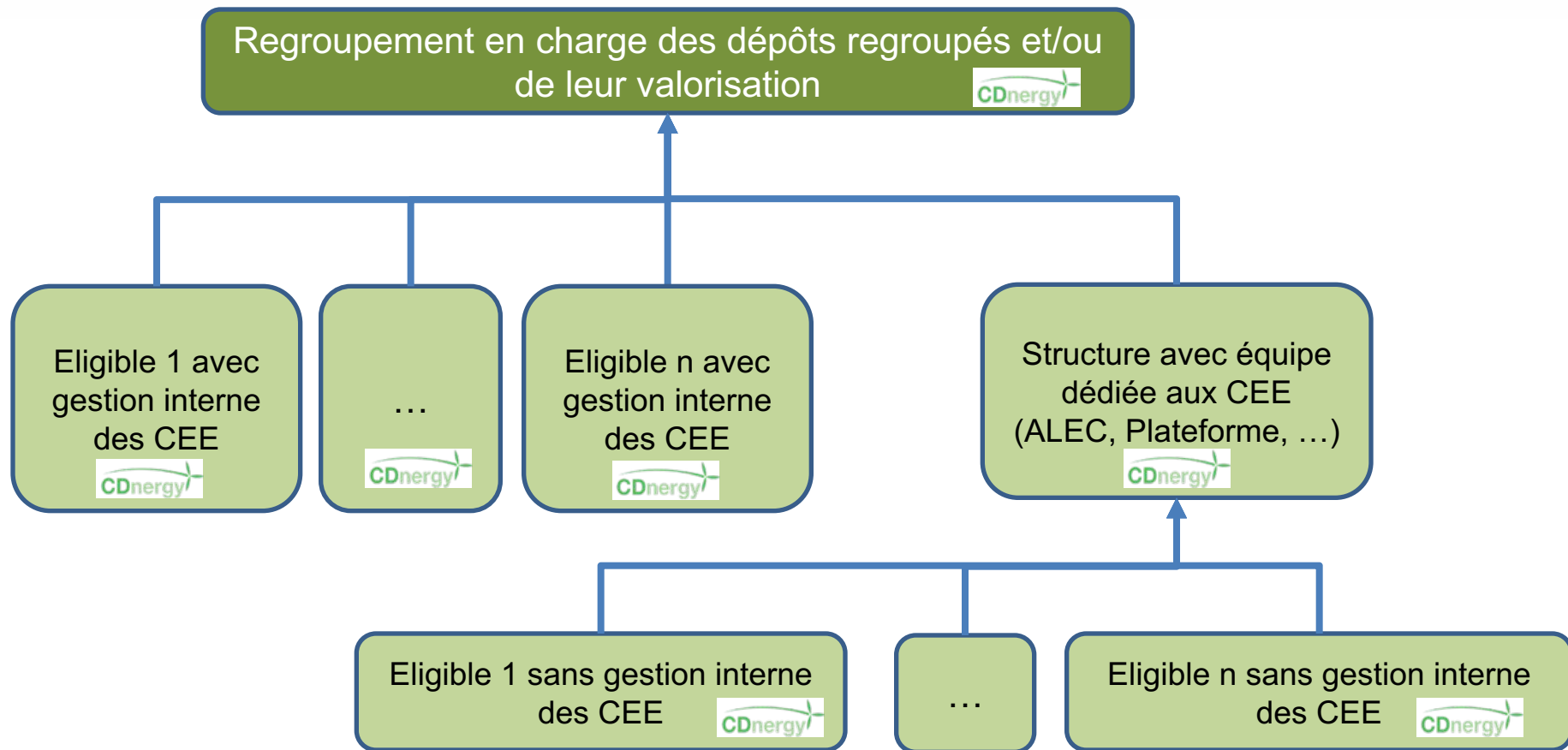


Clients : Com com du Trièves, SCOT des Vosges, syndicats d'Énergie, Métropole de Bordeaux, ...



CDnergy : L'outil CEE au service des collectivités

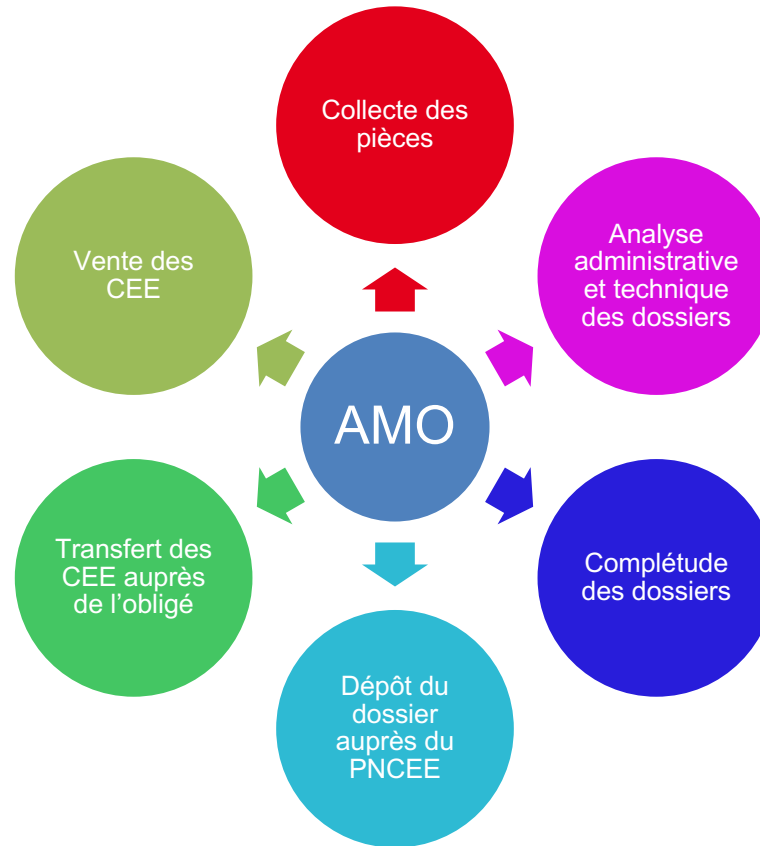
Cas 3 : montage de dossiers par un éligible en lien avec d'autres éligibles



Clients : Région Bretagne, Métropoles de Grenoble, Métropole de Brest, groupement de Syndicats d'Énergie, ...

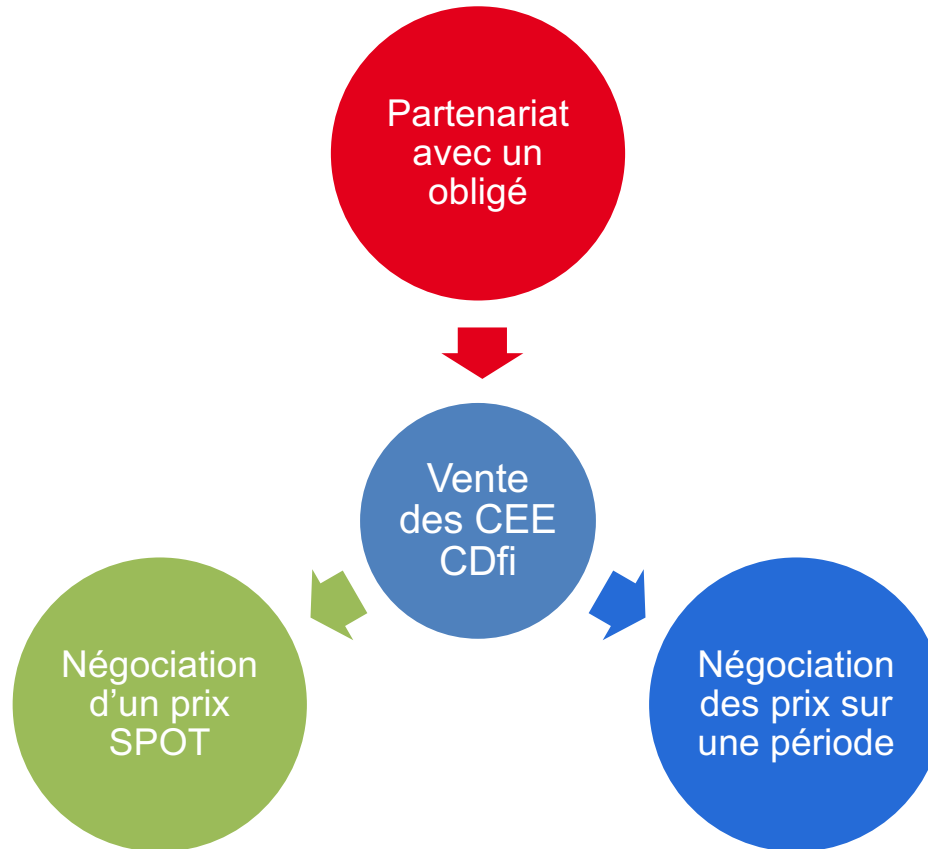


La SCET vous accompagne





La SCET vous accompagne



NOM	PRENOM	FONCTION	ORGANISME
ANTONIO JACQZ	Elsa	Responsable commerciale	EDF entreprises
BEZIAT	Benjamin	Chargé d'affaires	Incub'Ethic
BLOT	Elodie	Assistante de direction	Fédération Départementale d'Énergie de la Somme
BONTEMPS	Olivier	Animateur Territorial de la Rénovation Énergétique	Communauté d'agglomération du Soissonnais
BREVIERE	Anne	Econome de Flux	Ville de Villeneuve d'Ascq
COTTE	Patrice	Missions Energie et développement durable	Amiens Métropole
DARRAS	Eric	Plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat	Communauté de Communes de la Picardie Verte
DEGUELDRE	Loïc	Chargé de mission habitat	Le Pays de Thiérache
DELAPORTE	Emilie	Énergéticienne	Fédération Départementale d'Énergie de la Somme
DELOBEL	Didier	Délégué Territorial	GrDF
DROUHET	Véra	Chargée de mission Rénovation et Précarité Énergétique	AMORCE
DUGUÉ	Gwenaël	Chargé d'affaires CEE	Capital Energy
DUNEAU	Pascal	Directeur du développement	OBJECTIF 54
DUVAL	Nathalie	Responsable des Finances	SMDO
GAYRAL	Laurent	Responsable financements et marchés	Régie Picarde du Service Public de l'Efficacité Énergétique - SPEE
GENDRON	Marc	Délégué Général Club CEE	ATEE
GUENIFFEY	Thomas	Chargé de mission Energie	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
GUILLIEN	Jean-Marie	Responsable service AGA	SCET
HARLÉ	Clémence	Chargée d'étude	ETD
HERLIN	Laurent	Chargé de mission politique de rénovation énergétique	DREAL Hauts-de-France
LEGENDRE	Anne-Sophie	Chargée de mission à la Direction de l'environnement	Conseil Régional Hauts-de-France
LEPACHELET	Coline	Chargée de mission environnement	Syndicat mixte du Parc Naturel Régional Oise Pays de France
LOUIS-HONORE	Mathias	chargé de mission	COMMUNE DE FOURMIES
MASSEZ	Périne	Chargée de mission Energie - CEP	SM SCOT Grand Douaisis
MATON	Kévin	Conseiller en Energie Partagé	Agence Departementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne
MOREL	Sandra	Responsable DSP du CVE, Etudes et développement	SMDO
MUCHERY	Eric	Responsable de Projets	CTR
MYSOET	Paul	Conseiller en énergie partagé	MEL - Métropole Européenne de Lille
NOUAL	Chloé	Chargée de marketing opérationnel et actions territoriales	Certinergy

NOM	PRENOM	FONCTION	ORGANISME
PAILLET	Yannick	Coordinateur du pôle territoires et prospective	ADEME HAUTS DE FRANCE
PINATEL	Grégory	Technicien énergie	Syndicat mixte du Pays de Cambrésis
RICHET	Thomas	Avocat en droit de l'environnement	GREEN LAW AVOCAT
ROLLAND	Vanessa	Chef de projet PCAET	Communauté de Communes des Sablons
ROMEFORT	Matthieu	Responsable de Projets	CTR
SAPART	Frederic	Chargé de développement	Banque des Territoires - Caisse des Dépôts
SOUNDIRARASSU	Solem	Responsable Service Partenariat Public	Certinergy
TOUZÉ	Sébastien	Directeur de la Direction du développement durable	Communauté d'Agglomération de "La Porte du Hainaut"
UCA	Ornela	Stagiaire lancement dispositif de valorisation des CEE mutualisé	MEL - Métropole Européenne de Lille
UZABIAGA	Lisa	Coordinatrice Développement Local	Communauté de Communes des Portes de la Thiérache
VANRENTERGHEM	Magdalena	Chargée de mission Climat/Energie	Syndicat mixte du Pays de Cambrésis
YIANNAKI	Christine	Directrice mission développement durable, climat et bio-diversité	Amiens Métropole